

OFIS SECURITY SYSTEMS

Kello VISIO X7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tel: 01 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

LA SEMAINE AFRICAINE

65^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3640 du Vendredi 8 Novembre 2016 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Assises nationales de l'entreprise congolaise

Brazzaville abrite la première édition

Il se tient, du 8 au 9 novembre 2016, au Palais des congrès, à Brazzaville, la 1^{ère} édition des Assises nationales de l'entreprise congolaise, sur le thème: «Congo entrepreneuriat et émergence 2025». Organisé par le Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, ce rendez-vous des opérateurs économiques publics et privés, est un événement économique majeur, un haut lieu de réflexion, d'échanges et de débats sur l'importance de l'entreprise et de son rôle dans l'émergence du Congo d'ici 2025. Ces assises étaient au centre de l'audience que Mme Yvonne Adélaïde Mougany, ministre du département ministériel précité, a accordée, lundi 7 novembre 2016, à son cabinet de travail, à Brazzaville, à M. Djibrila Issa, représentant de la Banque mondiale au Congo. Une institution financière qui, au terme de cette grand-messe, apportera, sans nul doute, son appui à la création d'entreprises au Congo.

La presse congolaise en deuil

Deux journalistes disparus: Maxime Dienahou-Diahomba et Sylvère Dieudonné Sandi Ibambo



M. Dienahou-Diahomba.



S. D. Sandi Ibambo. (P.6)

Journée des Nations unies

Le gouvernement congolais plaide pour la réforme du Conseil de sécurité

(P.3)

Commentaire

Une démocratie à deux vitesses au Congo-Brazzaville?

Pourquoi la convention de l'opposition a-t-elle été interdite?

(P.3)

Paul Aurélien Madzou, ancien conseiller municipal de Brazzaville

«J'observe ce qui se passe et au moment opportun, je me déterminerai»

(P.6)



Editorial

Créer les conditions concrètes de relance économique

(P.3)

Coup d'oeil en biais

Reprise du service par les agents municipaux, à Brazzaville

(P.6)

Sejournez a Pointe-Noire, sans dormir n'importe où ! A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles. Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

14, rue Behagle
B.P. 972 Brazzaville/Congo

REPRESENTATION AU CONGO
Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400
Tél. Satellitaire : 00881631518213

Facsimilé : 00(242)2814513
E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° FAO/FRCON/010/ /2016 DATE D'EMISSION : 05 Novembre 2016
DATE DE CLOTURE : 21 Novembre 2016

PROJET D'PROJET D'ACHAT DU MATERIEL DE PLOMBERIE POUR LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE LA FAO

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est une organisation intergouvernementale avec 180 pays membres. Depuis sa création, la FAO a œuvré pour réduire la pauvreté et la faim en favorisant le développement agricole, en améliorant la nutrition et la sécurité alimentaire définie comme le droit à toute personne de disposer à tout moment de la nourriture lui assurant une vie saine et active.

Afin d'atteindre ses objectifs, la FAO coopère avec des milliers de partenaires à travers le monde, des groupes de fermiers aux négociants, des organisations non-gouvernementales aux autres agences des Nations Unies, des banques de développement aux sociétés agricoles (de plus amples informations sur la FAO sont disponibles sur son site web : <http://www.fao.org>).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet HORTICULTURE A OUESSO, la FAO lance cet avis d'appel d'offres pour l'**acquisition du matériel de plomberie**.

La FAO au Congo Brazzaville vous invite à soumettre vos offres en francs CFA sous plis fermés.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **21 Novembre 2016 à 17h**.

Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Représentation de la FAO Congo Tél : 06 660 64 00/Email : FAO-CG@fao.org.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le pli devra porter les mentions suivantes :

Avis d'Appel d'Offres n° FAO/FRCON/010/ /2016

A MADAME LA REPRESENTANTE DE LA FAO

Bureau de la Représentation de la FAO

14, rue Behagle/B.P: 972 Brazzaville /Congo

Lors de la préparation de votre offre, nous vous prions de tenir compte du statut international et des activités de la FAO et ce en soumettant vos meilleures conditions commerciales. Nous vous rappelons en outre que la FAO jouit des privilèges et immunités, y compris l'exemption de paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des droits et taxes douaniers, ainsi que des restrictions d'importations.

Conditions et exigences générales de l'appel d'offres

1. Indication des Coordonnées complètes de votre entreprise (Nom, Adresse, Numéros de fax et de téléphone, Adresse e-mail), ainsi que celles de la personne à contacter.

2. Acceptation des termes généraux et conditions applicables aux achats de la FAO, y compris les termes de paiement (la FAO effectue les paiements via le circuit bancaire dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à compter de la date de réception de votre facture définitive ainsi que des documents d'expédition et, si nécessaire, du ou des rapports d'inspection au chargement et/ou au déchargement, et de l'attestation du réceptionniste confirmant la réception de la marchandise). Les lettres de crédits et les paiements des avances ne sont pas acceptés par la FAO.

3. Paiement au compte bancaire du fournisseur. Veuillez noter que

L'Organisation effectuera le paiement au compte bancaire indiqué sur la facture du fournisseur sélectionné, à la condition que ce compte soit au nom du fournisseur et qu'il se trouve dans son pays de résidence. Toute demande contraire à ces conditions doit être spécifiée et justifiée dans l'offre, l'Organisation ne sera pas en mesure de considérer les demandes reçues après la date de clôture de l'offre.

4. Prix: Votre offre doit être en DAP destinations finales (Incoterms 2010). Le montant de l'assurance doit être inclus.

5. Délai de livraison: 3 jours après signature du bon de commande

6. Validité de l'offre: votre offre doit rester valable dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de cet appel d'offres.

1. L'entreprise consent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour assurer qu'aucun des fonds reçus de la FAO sur la base de ce contrat ne soit utilisé pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou entités associés au terrorisme, come inclus dans la liste émise par le Comité de Conseil de Sécurité et établie conformément à la résolution 1267 (1999). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance relatifs à ce Contrat.

2. Toute demande de clarification relative aux exigences de cet appel d'offres, à l'exception des questions relatives aux prix, doit être adressée, dès réception, au signataire de cette invitation. Les réponses aux éventuelles demandes de clarification seront communiquées à toutes les sociétés invitées à concourir.

Meilleures salutations

La Représentation de la FAO Congo Brazzaville.

Tuyau H P PVC Ø 75	73
Raccord union 1" 1/2	4
Manchon galva Ø 1" 1/2	4
Tuyau galva ¾	7
Rouleau de tuyaux polyéthylène de 32	8
Robinet ¾	42
Coude gava ¾	25
Manchon galva 3/4	25
Mamelon galva 3/4	25
Réduction galva 1" 3/4	21
Té de serrage de 32	25
Té à pression de 50	2
Vanne d'arrêt 1"	7
Boite de colle PVC 1KG	5
Boite de colle gebajoint	3
Poupille de filasse	3
Surpresseur de 50L	1
Mamelon galva 1"	7
Té serrage 1"	25
Raccord serrage 1"	25
Mamelon galva Ø 1" 1/2	7
Té galva 1" 1/2	3
Réduction H P Ø 75/50	2
Collier de prise en charge 75 / 1"	7
Coude H P Ø 50	10
Bouchon H P Ø 75	1
Clapet antiretour Ø 1" 1/2	1

Journée des Nations unies

Le gouvernement congolais plaide pour la réforme du Conseil de sécurité

Le 24 octobre de chaque année, la communauté internationale célèbre la journée des Nations unies, jour anniversaire de l'entrée en vigueur de la charte des Nations unies en 1945 qui réunit, aujourd'hui, 193 Etats membres, dont le Congo. Pour cette année 2016, cette journée a été célébrée sur le thème: «A 71 ans, 17 objectifs pour transformer le monde». A Brazzaville, le gouvernement et le système des Nations unies ont organisé une grande cérémonie qui a eu lieu à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, sous le co-patronage de Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah, coordonnateur du système des Nations unies et représentant-résident du Pnud (Programme des Nations unies pour le développement) au Congo. Dans le message lu par le ministre Raymond Zéphirin Mboulou, le gouvernement plaide pour la réforme du Conseil de sécurité de l'Onu.



Les membres du gouvernement et le représentant résident du système des Nations unies, à la fin de la cérémonie.

La célébration de la journée des Nations unies a réuni quelques membres du gouvernement, la quasi-totalité des représentations diplomatiques au Congo, les responsables des organisations de la société civile et des cadres des différentes administrations publiques et privées. La cérémonie, qui a démarré par la projection d'un film documentaire sur les actions des Nations unies et leurs bénéficiaires au Congo, a permis aux participants de se faire une idée de la coopération entre le Congo et le système des Nations unies, une coopération articulée autour de l'Undaf (Plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement du Congo) 2014-2018, plan élaboré en partenariat avec le gouvernement. Dans les allocutions prononcées, il y a eu la transmission du message du secrétaire

général des Nations unies et du gouvernement. Dans son message, Ban Ki-Moon, secrétaire général de l'Onu, a affirmé la volonté et la nécessité de l'organisation de se réorienter dans la réalité existentielle d'aujourd'hui: «Cette année, la célébration de la journée des Nations unies a coïncidé à un moment de transition pour le monde et l'Organisation des Nations unies. L'humanité est entrée dans l'ère du développement durable, depuis que les dirigeants du monde se sont engagés à tenir l'ambitieuse promesse que constitue le programme de développement durable à l'horizon 2030. L'organisation entre dans sa 71^e année, en ayant en point de mire 17 objectifs qui doivent nous emmener vers un avenir meilleur pour tous, sur une planète préservée. L'Organisation des Nations unies

se trouve, elle aussi, en pleine transition entre son huitième et neuvième secrétaire général. Ce fut, pour moi, un honneur de servir les peuples des Nations unies, ces dix dernières années. Ensemble, nous avons mis en en place les conditions d'un progrès partagé. C'est sur ces bases solides que nous pourrons œuvrer, avec encore plus d'ardeur à donner des moyens d'action aux femmes, à mobiliser les jeunes et à promouvoir les droits de l'homme pour tous». Par sa part, le ministre Raymond Zéphirin Mboulou a dégagé la position du gouvernement sur les réformes de l'organisation: «Le gouvernement de la République du Congo voudrait, ce jour, réitérer son vœu de voir réformer l'outil de référence qu'est l'Onu, notamment le Conseil de sécurité. Il est indispensable et urgent que cet outil soit adapté aux réalités de notre temps;

le multilatéralisme, que nous prônons tous, ne peut prospérer dans un système injuste et inéquitable. La promotion constante du multilatéralisme, la conjugaison des efforts pour épargner l'humanité des graves menaces qui pèsent sur elle, ont été rappelées de manière constante par la plupart des leaders du monde à la tribune de la dernière session ordinaire de l'Assemblée générale. A cette occasion, la délégation congolaise a réaffirmé le double engagement de notre pays en faveur du multilatéralisme et de la coopération avec le système des Nations unies». Ces différentes activités se sont achevées par un repas du personnel du système des Nations unies, au siège du Pam (Produit alimentaire mondial), à Brazzaville, mardi 25 octobre 2016.

Philippe BANZ

Commentaire

Une démocratie à deux vitesses au Congo-Brazzaville?

A Brazzaville, la capitale, deux faits témoignent, la semaine dernière, de ce que la démocratie congolaise semble fonctionner à deux vitesses. Le Front patriotique, un parti de la majorité fondé et dirigé par Destinée Ermela Doukaga, actuelle ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, a été autorisé à organiser, vendredi 4 novembre 2016, une marche qui est partie du Palais des congrès au Ministère de la justice, pour exiger le retrait du Congo du statut de la C.p.i (Cour pénale internationale). Mais, la convention de l'opposition, sous le patronage de Guy-Brice Parfait Kolélas, a été interdite. Ce qui suscite la question de savoir si la démocratie congolaise marche à plusieurs vitesses.

La marche du Front patriotique a réuni, selon les organisateurs, environ quatre cents jeunes militants et sympathisants. La circulation automobile a dû être interrompue sur une bonne partie du Boulevard Denis Sassou-Nguesso, pour qu'elle se tienne. Par contre, la tenue de la Convention de

l'opposition, initiée par le député Guy-Brice Parfait Kolélas, a été interdite au Palais des congrès et même au siège de la Codeha, au quartier Mpissa, à Baongo, où elle était reportée. Faut-il être à la majorité pour tenir des activités politiques au Congo? C'est du moins ce que pensent les partisans du député de l'opposition. Leur demande de tenir une convention au Palais des congrès, du 4 au 5 novembre 2016, a essuyé le refus du préfet qui aurait avancé comme raison la poursuite des investigations sur l'attaque des quartiers Sud de Brazzaville le 4 avril 2016. Face à ce refus, Guy-Brice Parfait Kolélas a voulu alors tenir sa convention au siège de la Codeha, au quartier Mpissa, à Baongo, samedi 5 novembre. Mais, là aussi, il a été empêché par des policiers qui ont investi les lieux, avant d'être retirés plus tard. Evidemment, cela suscite des questions sur l'attitude des pouvoirs publics face à la notion d'ordre public. Parti de la majorité dirigé par un membre du gouvernement, le Front patriotique a tenu sa manifestation aux heures ouvrables et ses militants ont investi la devanture du Ministère de la justice, pour remettre leur déclaration sur le retrait du Congo du statut de la

C.p.i au ministre Pierre Mabilia. Les militants du Front patriotique chantaient bruyamment, ce qui n'était pas sans gêner les administrations voisines dans leur travail. Et pourtant, cette manifestation a été, tout de même, autorisée, au nom de la liberté de manifester. Par contre, la convention de l'opposition, qui devait se dérouler en pleine salle du Palais des congrès, comme toute manifestation politique du genre, a été interdite. Motif: l'enquête en cours sur l'attaque du 4 avril. Or, au plan judiciaire, le député Kolélas n'a jamais été convoqué dans le cadre de cette enquête. En plus, jouissant de l'immunité parlementaire, on ne voit pas comment on va le mettre à la disposition de la justice, sans que son immunité parlementaire ne soit auparavant levée. Quant à la crainte de troubles à l'ordre public, cela relève, sans doute, du préjugé défavorable. Comment une manifestation prévue dans une salle peut-elle occasionner des troubles à l'ordre public? La Force publique n'est-elle plus là, justement, pour encadrer les manifestations publiques, afin de prévenir les troubles à l'ordre public? Faut-il attendre la fin de l'enquête pour que l'interdiction soit levée ou faut-il, à tout prix, être membre de la majorité présidentielle, comme le Front patrio-

tique, pour enfin pouvoir tenir des manifestations publiques dans la capitale? En principe, on interdit une manifestation, quand il y a des preuves évidentes de menace à l'ordre public. Autrement, même si c'est une manifestation hostile aux pouvoirs publics, ceux-ci n'ont pas le droit de l'interdire, dès lors qu'elle ne menace pas l'ordre public. «L'Etat reconnaît et garantit, dans les conditions fixées par la loi, les libertés d'association, de réunion, de cortège et de manifestation», édicte l'article 27 de la nouvelle Constitution. En tout cas, les deux faits de la semaine dernière (la marche autorisée du Front patriotique et l'interdiction de la convention de l'opposition) prouvent à quel point les pouvoirs publics, plutôt que de se conformer aux textes réglementaires et juridiques régissant l'organisation des manifestations publiques, préfèrent adopter une attitude politicienne destinée à empêcher toute expression de l'opposition. Ce qui est une menace à la démocratie et c'est inquiétant.

Joël NSONI

Editorial

Créer les conditions concrètes de relance économique

Le Congo, notre pays, est parmi ceux qui viennent encore d'expérimenter les effets pervers de la manne pétrolière. La décennie faste (2004 à 2014) où le pétrole a gratifié les caisses de l'Etat de recettes fabuleuses, nous a donné à rêver: grands projets d'infrastructures par-ci et par-là; municipalisation accélérée; classes bourgeoise et moyenne accrochées aux mamelles de l'Etat; fêtes et manifestations nationales en grandes pompes; événements internationaux accueillis au Congo aux frais de l'Etat; hauts fonctionnaires devenus de riches pères Noël distribuant des dons par-ci et par-là, etc. Jusqu'au jour où l'économie nationale s'est pris les pieds dans le tapis, aggravant un peu plus notre endettement. Et pour cause: la dégringolade inattendue du prix du baril de pétrole.

Pour la troisième fois de son histoire, le Congo mord la poussière, après un boom pétrolier. C'était le cas, dans les années 70, puis dans les années 80, avec l'échec du fameux plan quinquennal et maintenant après les années 2000. Les chantiers de grands travaux ont fermé les uns après les autres, même si quelques-uns résistent; pour la première fois, le Président de la République n'a plus distribué le joker de la municipalisation accélérée qui faisait jubiler les parlementaires du département bénéficiaire comme des élèves venant de réussir à un examen; les riches pères Noël ont disparu; une bonne partie de la classe moyenne tire la langue. Le chômage a repris sa tendance à la hausse et les jeunes sont les premiers concernés, particulièrement dans la capitale économique, Pointe-Noire. Beaucoup de cadres se retrouvent endettés ou ont du mal à maintenir le niveau de vie qu'ils affichaient auparavant, etc. Le taux de mortalité par A.v.c et autres pathologies cardio-vasculaires semble prendre une tendance haussière. Bref, depuis un an et demi, la crise économique, avec ses effets néfastes, sévit. Quelques-uns y échappent, pour avoir mieux placé leurs avoirs. Un bon nombre d'étrangers ayant choisi le Congo comme pays d'accueil préfèrent tenter leur chance ailleurs. La majorité des gens sont dans la résignation et s'accrochent à l'espoir de jours meilleurs: la remontée du prix du baril de pétrole.

Pour faire face à la morosité économique dans laquelle nous sommes plongés, plus que jamais on parle de la diversification de l'économie. Mais la greffe pourra-t-elle prendre, dans une société habituée à jouir de «la manne qui tombe du ciel»? Comme nous le disons toujours, diversifier l'économie nationale ne revient à rien d'autre qu'à encourager la création d'entreprises produisant les deux catégories d'éléments dont la société de consommation a besoin: les biens et les services. Or, notre pays peine à créer un bon climat des affaires, favorisant la création et le développement des entreprises. La culture d'entreprise ou des affaires se heurte à la toute-puissance de l'administration publique qui multiplie les obstacles ou les difficultés.

Pendant la période faste, les pouvoirs publics n'ont pas tellement été attentifs à l'entreprise nationale dans laquelle ils auraient pu investir un pourcentage donné de la manne pétrolière, pour favoriser son développement. L'assainissement, la structuration, la protection et la promotion du secteur privé est un levier important du développement économique national. Car une économie est toujours portée par un club de très grandes entreprises et par un grand tissu d'entreprises artisanales formelles. L'émergence économique est au bout du développement de grandes entreprises qui produisent des biens et des services de qualité. L'exemple de la Chine, où l'Etat a favorisé l'émergence de grandes entreprises nationales, est édifiant.

Les portefeuilles ministériels existent, mais qu'a-t-on fait, concrètement, pour promouvoir l'entreprise nationale? Faut-il s'étonner que, par exemple, deux grandes entreprises industrielles du secteur des boissons non-alcoolisées soient menacées par des importations frauduleuses et incontrôlées, écoulées au vu et au su de tout le monde dans les marchés du pays? Peut-on chercher à promouvoir

(Suite en page 6)

**INVITATION A SOUMISSIONNER (RFP/CEDAP/004/
Rénovation électrique)
POUR LE RECRUTEMENT D'UNE (1) SOCIÉTÉ CHARGÉE
DE REALISER LA RÉNOVATION DES INSTALLATIONS
ÉLECTRIQUES DU BUREAU PRINCIPAL DU PNUD
À BRAZZAVILLE.**



Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Congo Brazzaville vous invite par la présente à déposer une soumission dans le cadre de la présente invitation à soumissionner (RFP) relative à l'objet sus-référencé.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'accueil du bureau du PNUD- Congo, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00.

- Le dossier est également disponible à travers le lien suivant sous le numéro 33970: <http://procurement-notice.undp.org/>

Les soumissions peuvent être déposées jusqu'au 18 Novembre 2016 à 17h30 (heure de Brazzaville) à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Congo Brazzaville
angle avenue
Cardinal Emile Biayenda
(ex Foch)/rue Behagle Centre-ville, Brazzaville,

République du Congo
Tel : +242 06 660 85 76
Votre soumission doit être rédigée en langue française, et assortie d'une durée de validité minimum de 120 jours.

Le PNUD se réserve le droit de rejeter tous les dossiers incomplets ou parvenus après la date limite de remise des demandes. Pourront également être rejetés, les dossiers soumis par des prestataires ayant fait la preuve au cours des contrats antérieurs avec le PNUD ou toute autre Agence du Système des Nations Unies ou autres employeurs de défaillances concernant la(les) mission(s) et/ou le(s) chantier(s) qui leur ont été confié(s).

Le PNUD attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par le PNUD.

Sincères salutations
Jean-Felix Issang
Chargé de Bureau
4 Novembre 2016

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P : 1431 - Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

**«INTERCONTINENTAL DES SERVICES CATERING»
En sigle «I.C.S CATERING» SARL**

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA : Dix Millions (10 000 000)
Siège social : 3, Rue TSOMBE, Zone Industrielle entre la Base TOTAL E & P et l'ORSTOM
Arrondissement n° 2 Mvouvou, Boîte postale : 5959
RCCM : CG/PNR/16 B 1303
Pointe-Noire, République du Congo

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 5 octobre 2016, enregistré à Pointe-Noire, le 6 octobre 2016, folio 138/3, n° 678, la création d'une Société ayant les caractéristiques suivantes :

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL) ;

OBJET:
La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger :
- Importation ;
- Ravitaillement maritime ;
- Services hôteliers maritimes ;

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ;

DENOMINATION: «INTERCONTINENTAL DES SERVICES CATERING», en sigle «I.C.S CATERING» SARL ;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 3 Rue TSOMBE, Zone Industrielle entre la Base TOTAL E & P et l'ORSTOM, Arrondissement n° 2 Mvouvou, Boîte postale : 5959, République du Congo ;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M ;

GERANCE: Monsieur Boniface KAYA est nommé en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée ;

RCCM: CG/PNR/16 B 1303 ;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 17 octobre 2016, sous le numéro 16 DA 741.

*Fait à Pointe-Noire,
le 27 octobre 2016.*

Pour avis,

**Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P : 1431- Tél. : 22 294.13.34/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«OIL & ASSISTANCE» SARLU

Au capital de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Quartier Tchimbambouka, Arrondissement 6 Ngoyo,
Ex-Arrondissement 3 Tié-Tié
RCCM/CG/PNR 16 B 1143 ·
Pointe-Noire- République du Congo

**REVOCAION DU GERANT - NOMINATION D'UNE NOUVELLE
GERANTE - AGREMENT DES CESSIONS DE PARTS SOCIALES -
TRANSFORMATION DE LA SARLU EN SARL.**

Aux termes d'un Procès-verbal authentique de l'Associé Unique de la société «OIL & ASSISTANCE» SARLU, reçu par le notaire soussigné, le 24 octobre 2016, dûment enregistré, folio 190/42, n°7033; l'associé unique a, entre autres résolutions, décidé :

- De la révocation de Monsieur Dieudonné LOEMBA, en sa qualité de gérant;

- De la nomination de Madame Gerdaime BAKALA, en qualité de nouvelle gérante, en remplacement de Monsieur Dieudonné LOEMBA ;

- De la Modification de l'objet social de la société;

- De l'Agrément des cessions de parts sociales et de la transformation de la société en une Société à Responsa-

bilité Limitée ;

- Mise en harmonie des statuts aux nouvelles dispositions de l'Acte Unifforme révisé OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE).

Dépôt légal effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 16 DA 784, le 27 octobre 2016.

*Fait à Pointe-Noire,
le 28 octobre 2016.*

Pour mention et avis,

**Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P : 1431 - Tél. : 22 294.13.34/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«VEGETAL FACTORY-SARL»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de : Un Million (1 000 000) Francs CFA
Siège social : Route de l'Aéroport, Quartier Contre-rail
RCCM : CG/PNR/14 B 122
Pointe-Noire - République du Congo

Avis de clôture de la liquidation

La liquidation de la société «VEGETAL FACTORY-SARL», décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, le 29 juillet 2016, a été clôturée le 16 octobre 2016 par l'Assemblée Générale Ordinaire de clôture des associés qui a :

- Approuvé le rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation ;

- Examiné et approuvé le compte définitif de liquidation ;

- Donné quitus au liquidateur et déchargé celui-ci de son mandat ;

- Constaté la clôture de la liquidation.

La société «VEGETAL FACTORY-SARL» a été radiée du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 27 octobre 2016.

*Fait à Pointe-Noire,
le 28 octobre 2016.*

Pour insertion,

**Maître Christèle
Elianne BOUAN-
GA-GNIANGAISE,
Notaire**

Front patriotique

Une marche populaire pour exiger le retrait du Congo de la C.p.i

«Solliciter des autorités compétentes congolaises le retrait immédiat du Congo de la Cour pénale internationale», tel est l'objectif de la marche populaire co-organisée, jeudi 3 novembre 2016, à Brazzaville, par le Front patriotique de Destinée Hermella Doukaga, actuelle ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, et le Mouvement Eveil 2020 de Mack Ntsondé. Pour la cause, un plaidoyer a été remis au ministre de la justice, Pierre Mabiala, qui en a pris acte, ainsi que leur démarche.

Is étaient plus d'une centaine de jeunes patriotiques à prendre part à la marche qui est partie du boulevard Général Alfred Raoul, et qui a abouti au Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones. En leader engagée, Destinée Hermella Doukaga, qui tenait le peloton de cette manifestation, n'a pas eu froid aux yeux pour critiquer la juridiction internationale qui, selon elle, est une «justice à géométrie variable». «À l'adhésion, nous avons cru que cette juridiction était impartiale et juste, mais l'histoire nous a prouvés le contraire. Nous sommes déçus

de cette cour. Sur dix affaires instruites à ce jour, neuf affaires sont africaines. Pourquoi l'on doit nous faire croire que les criminels ne sont qu'en Afrique, alors que les crimes sont commis partout dans le monde. Nous disons désormais non à cette cour», a-t-elle fait savoir. D'où l'exigence formulée dans le plaidoyer remis au ministre de la justice, Pierre Mabiala, pour exiger le retrait immédiat du Congo de la Cour pénale internationale, ainsi que libellé sur les banderoles portées par les marcheurs, pour manifester leur ras-le-bol. Pour justifier cette décision, Mme Destinée Hermella Doukaga s'est appuyée



Marche populaire du Front patriotique.

sur l'article 10 de la Constitution du 25 novembre 2015 qui dispose: «Sauf en cas de perte ou de déchéance de la nationalité, aucun citoyen congolais ne peut être ni extradé, ni livré à une puissance ou organisation étrangère, pour quelque motif que ce soit. L'Etat a le devoir de porter assistance à tout citoyen congolais poursuivi devant une juridiction étrangère ou internationale». Cette disposition de la Constitution est contraire au statut de Rome qui demande

aux Etats-parties de collaborer avec la cour, pour y transférer les personnes poursuivies. Pierre Mabiala a pris acte de la démarche des manifestants et de leur plaidoyer. «Je voudrais vous dire aussi que le Ministère de la justice procédera à l'examen technique et juridique de votre plaidoyer, avant de rendre compte à la hiérarchie gouvernementale et républicaine», a-t-il déclaré Pierre Mabiala.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Session inaugurale du Conseil supérieur du centre

Etre une véritable troisième force sur l'échiquier politique congolais

Le Cosuc (Conseil supérieur du centre) a tenu, du 27 octobre au 5 novembre 2016, à l'Hôtel Marina, à Brazzaville, sa session inaugurale, sous le patronage de son coordonnateur général, Digne Elvis Tsalisan-Okombi. A l'issue de ces travaux un certain nombre de documents ont été adoptés, notamment le plan d'action et le règlement intérieur du Cosuc, plateforme qui ambitionne de s'ériger en véritable troisième force sur l'échiquier politique national. En rapport avec la crise au Pool, le Cosuc a adressé un message d'appui et de soutien aux populations du département du Pool.

La session inaugurale du Cosuc a regroupé deux cents participants répartis en deux sous-commissions, respectivement la commission chargée du plan d'action et la commission chargée du règlement intérieur, qui ont travaillé pendant cinq jours. Les documents préparés ont été examinés et adoptés en plénière. Clôture des travaux, le coordonnateur général du Cosuc, Digne Elvis Tsalisan-Okombi, a indiqué que cette session s'est tenue dans un contexte politique particulier, celui de la situation tragique dans le département du Pool. Au nom de son organisation, il a transmis un message d'appui et de soutien aux populations de ce département. «Dans cette situation tragique, nous sommes du côté des victimes. Des victimes qui vivent, avec tristesse, cette situation dont elles ne sont pas demandeuses. Depuis pratiquement un mois, une question me passe à l'esprit. Quel type de société sommes-nous en train de bâtir, avec autant de haine, autant de rejet?», s'est-il interrogé. «Nous avons érigé l'intolérance en un principe d'action, nous avons érigé des murs pour ne plus se parler, certains ont même choisi la voie de la violence comme mode d'expression.

Au nom de l'intolérance, nous avons détruit l'amitié, divisé les familles et même tué le rêve. Quand je parle de nous, vous n'êtes pas sans savoir que je fais ici allusion à notre classe politique», a-t-il dit. Digne Elvis Tsalisan-Okombi estime que l'heure est arrivée, pour les partis du centre, de jouer pleinement leur rôle, basé sur les valeurs qui sont les nôtres. Les conclusions de la session inaugurale du Cosuc tracent la ligne de l'action politique qui sera basée sur quelques mots dont il faut faire la promotion au sein de la classe politique. «Il s'agit des mots simples, comme: merci; je comprends; pardonne-moi; je te pardonne; retrouvons-nous; j'ai fait mal, s'il te plaît», a-t-il affirmé. Il a annoncé l'organisation, dès le mois de décembre, de «la semaine du centre» qui, selon lui, sera un signal fort «pour la promotion et l'expression de ce que nous sommes». «Je comprends par cette occasion, le désir ardent qui est le vôtre de restaurer les idéaux du centre de faire la promotion de l'excellence, de la loyauté dans l'action politique, afin d'insuffler une nouvelle dynamique au sein de l'espace centriste dans sa diversité», a-t-il relevé. Il s'est félicité de l'adoption des documents de base de la



Digne Elvis Tsalisan-Okombi.

plateforme, parce que ceux-ci prennent en compte tous les enjeux politiques qui pointent à l'horizon et les objectifs qu'ils se sont fixés. «Cela représente une arme politique, administrative et sociale susceptible de nous permettre de remporter

les victoires politiques futures, afin de légitimer le centre à travers ses représentants au parlement et dans les conseils», a-t-il lancé.

Pascal Azad DOKO

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

<p>Président: Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire</p> <p>Vice-Président Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville</p> <p>Directeur de Publication: Joachim MBANZA</p> <p>Secrétaire de rédaction Véran Carrhol YANGA Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33</p>	<p>Saisie&Montage (PAO): Atelier La Semaine Africaine Service Commercial: Brazzaville: Tél.: 06.889.98.99 05.528.03.94 Pointe-Noire: Tél: 05.557.78.71 06.655.80.03 / 05.553.16.93</p>
--	--

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Reiper (Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture)

Formation des travailleurs sociaux pour mieux encadrer les enfants

Dans le cadre du projet intitulé: «Promotion, respect et mise en œuvre des droits des enfants au Congo», financé par l'Union européenne pour la période allant de 2016 à 2019, la Fondation Apprentis d'Auteuil de France, œuvrant dans le domaine de l'éducation des enfants vulnérables, en partenariat avec le Reiper (Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture) au Congo, ont initié, depuis quelques temps, une série de formations en vue de permettre aux éducateurs et travailleurs sociaux intervenants auprès des jeunes vulnérables et des enfants en situation de rue, d'acquérir de nouvelles connaissances et méthodes de travail, suivant les objectifs visés par le projet.



Pendant l'atelier de formation.



Munis de leurs diplômes, les participants posant pour la postérité.

C'est ainsi qu'un séminaire de formation a réuni à Brazzaville, du 24 au 28 octobre 2016, une vingtaine d'éducateurs provenant de 18 structures du Reiper. Ce séminaire a abordé des thématiques diverses et variées axées sur «la méthodologie du projet»; «la mise en œuvre du dossier individuel du jeune enfant et la confidentialité de l'information»; «l'enquête sociale»; «l'accompagnement pédagogique et éducatif»; «les différentes étapes de l'observation à l'accompagnement»; «former et éduquer l'enfant sur les règles de vie»; «l'accompagnement scolaire de l'enfant à travers le suivi et l'assiduité». Animé par Mme Marie-Thérèse Gendron, directrice territoriale de la région Nord-Ouest de la Fondation Apprentis d'Auteuil, Thierry Danos Minouch, directeur d'une maison d'enfants à caractère social dans la région Nord-Ouest (France), Carcel Ngangoué coordonnateur adjoint des actions de solidarité internationale, et Joseph Bikié-Likibi, coordonnateur national du Reiper au Congo, ce séminaire a pour objectif d'améliorer les connaissances et les pratiques des travailleurs sociaux sur les thématiques identifiées par eux-mêmes et sur la base d'un référentiel de compétences développé par la Fondation Apprentis d'Auteuil et ses partenaires. La cérémonie de clôture dudit séminaire était rehaussée de la présence des représentants de l'Union européenne et de l'ambassade de France au Congo. D'obédience catholique dotée d'une expérience de plus de 150 ans, la Fondation d'apprentis d'Auteuil, a organisé le 17 septembre 2016, toujours en collaboration avec le Reiper (Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture) au Congo, une journée de sensibilisation en faveur de 40 enfants en situation de vulnérabilité, sur le thème: «Droits à la santé».

Pascal BIOZI KIMINO

Un déraillement aggrave la pénurie de carburant dans la capitale, Brazzaville

Un train-marchandises, tractant des wagons-citernes, a connu un déraillement, dans le 7^e arrondissement, Mfilou. Des wagons-citernes remplis de carburant destinés à la ville capitale, se sont mis en travers sur la voie ferrée. Reste maintenant à savoir si l'origine de ce déraillement est criminelle (sabotage de la voie ferrée) ou plutôt accidentelle. Au plan officiel, aucune précision n'est donnée. Toujours est-il qu'après ce déraillement, la pénurie de carburant s'est aggravée dans la capitale Brazzaville. Lundi 7 novembre, les stations-service étaient en position d'attente de livraison. Les longues files de véhicules y ont fait leur réapparition, dans une ville qui subit, par ailleurs, des délestages de l'électricité, rendant encore un peu plus dur le quotidien des citoyens.

Un nouveau coup de sabotage de la voie ferrée par les ninjas-nsiloulous vers Kimbedi

Le samedi 5 novembre dernier, les bandits ninjas-nsiloulous se sont, de nouveau, attaqués à la voie ferrée, en endommageant un dalot entre Kimbedi et Loulombo, dans le district de Mindouli, à l'aide d'explosifs. C'est le deuxième attentat à l'explosif enregistré sur le C.f.c.o (Chemin de fer Congo-Océan). Une partie des rails et des traverses a été arrachée. Dès le dimanche 6 novembre, une équipe d'ingénieurs militaires et d'agents du C.f.c.o était hélicoptée sur les lieux, pour évaluer les dégâts et voir ce qu'il faut pour réparer la voie ferrée. Depuis qu'ils ont volé, près du village Yangui, des explosifs à la carrière des sociétés Razel et Dragages, en charge des travaux de construction de la route Kinkala/Mindouli, les ninjas-nsiloulous, qui se font appeler F.a.l.c (Force d'auto-défense de libération du Congo), ont pour objectif de dynamiter la voie ferrée, afin d'asphyxier la capitale, Brazzaville.

A quand l'arrestation de Ntumi?

C'est la question que tout le monde se pose. Les opérations de la Force publique dans le département du Pool, à la recherche de Ntumi et ses acolytes, tirent en longueur. Dans l'opinion, on s'impatiente et on s'interroge sur les délais qui se prolongent. Les populations déplacées veulent repartir dans leurs villages et retrouver la quiétude de vaquer à leurs occupations quotidiennes. C'est le cas du côté de Mbanza-Ndounga où, las d'attendre, sans assistance humanitaire, à Brazzaville où ils sont déplacés, de plus en plus de gens préfèrent regagner leurs villages et aller y «mourir», s'il le faut. Car, non seulement ils ne sont pas informés, officiellement, sur l'évolution de la situation, mais encore, les nouvelles dramatiques qui proviennent du Pool, comme les actes de sabotage du chemin de fer, engendrent un certain pessimisme. Des rumeurs de toutes sortes circulent, sans possibilité d'avoir la version officielle. En tout cas, la lassitude est là et les gens ne savent plus à quel saint se vouer.

Reprise du service par les agents municipaux, à Brazzaville

Après une séance de travail, la semaine dernière, avec le ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Ganongo, et une rencontre avec le ministre délégué chargé de la décentralisation et du développement local, Charles Ngamfouomo, les agents municipaux ont repris le service, dès le lundi 7 novembre. En déclenchant la grève, le 2 novembre, ils exigent la fixation de leurs salaires au point d'indice 275 à compter du mois d'octobre 2016 et le rappel du gap de janvier à septembre sur la base de cet indice. Ils demandent aussi de passer à l'indice 300, à compter du mois de janvier 2017 et à régler les arriérés de cotisation à la C.n.s.s (Caisse nationale de sécurité sociale). La reprise du travail, lundi 7 novembre, semble indiquer qu'il y a eu une entente, entre le gouvernement et le collège syndical des agents municipaux. En tout cas, à la morgue municipale de Brazzaville, le travail a repris, au grand soulagement des familles endeuillées devant procéder aux cérémonies d'inhumation.

Recensement des fonctionnaires: chacun veut en profiter

Les fonctionnaires de l'Etat sont appelés à se faire recenser. Une opération qui exige des pièces administratives qu'il faut se faire délivrer auprès de l'administration publique, quand on ne les a pas avec soi. C'est le cas des bulletins de paie. Vendredi 4 novembre dernier, le service chargé de gérer les bulletins de paie des fonctionnaires, situé à côté de la C.r.f (Caisse de retraite des fonctionnaires), au centre-ville de Brazzaville, était bondé de monde. Hommes et femmes se bousculaient aux fenêtres pour le retrait des bulletins de paie. Pour ce faire, chacun doit indiquer ses références: nom, prénom, numéro matricule, mode de règlement, code service de la banque, etc. Pour avoir le sésame, certains fonctionnaires n'ont pas hésité à glisser un billet de 1000 F. Cfa pour être vite servis. Ainsi, le recensement est devenu un parcours du combattant pour les fonctionnaires. Mais, peut-on se réjouir de ces difficultés de parcours?

Blessé à l'aide d'une machette dans un domicile, à Mpaka

Rien que pour avoir cueilli une mangue! Un jeune garçon d'environ 12 ans environ a été grièvement blessé, mardi 1^{er} novembre 2016, à Mpaka, un quartier de Pointe-Noire. Il avait eu l'idée de cueillir une mangue dans un domicile. Ayant été surpris par le propriétaire, un homme de 50 ans, celui-ci l'a agressé à l'aide d'une machette au niveau du cou et du bras, selon des témoignages. La foule ne s'est pas fait attendre. Quelque peu indignés, des voisins ont récupéré le gamin et l'ont conduit dans une clinique du quartier.

Paul Aurélien Madzou, ancien conseiller municipal de Brazzaville

«J'observe ce qui se passe et au moment opportun, je me déterminerai»

Ancien conseiller municipal de Brazzaville, Paul Aurélien Madzou exprime, dans l'interview qu'il nous a accordée cette semaine, son sentiment politique et son point de vue sur la crise au Pool, dans la perspective des élections législatives de l'année prochaine. Pour l'instant, il avoue qu'il observe d'abord ce qui se passe, mais le moment viendra pour se déterminer. Interview.



Paul Aurélien Madzou.

*** Monsieur Madzou, on ne vous entend plus parler, depuis plus d'un an, que se passe-t-il?**

** Merci pour l'opportunité que vous m'avez donnée de m'exprimer de nouveau dans les colonnes de votre journal. Pour répondre à votre question, je dois d'abord préciser ceci: je ne parlais pas pour être entendu. Mais je portais la parole pour exprimer les idées constructives de mon parti. Ensuite, depuis que je ne suis plus lié par un quelconque mandat électif sous le label du P.c.t, j'observe ce qui se passe et au moment opportun, je me déterminerai.

*** Mais vous n'êtes pas un nouveau venu en politique! Vous avez bien commencé ailleurs, faut-il s'attendre à un nouveau mouvement de votre part?**

** Bien sûr, je ne suis pas un vagabond politique. Cependant, ma jeunesse m'avait toujours mis en posture de quête en profondeur d'une action politique pondérée, équilibrée et conséquente. Ainsi, j'ai commencé ma vie politique avec le patriarche Charles David Ganao, à l'U.f.d. C'est mon

parrain politique et je garde de meilleurs souvenirs de lui. Mais, j'ai dû quitter l'U.f.d quand on m'a demandé de retirer ma candidature, à une semaine du scrutin, lors des législatives de 2002. J'avais intégré le P.r.I du président Nick Fylla où j'ai été élu conseiller municipal à Brazzaville. Mais, je suis parti de là, en raison des divergences politiques. J'ai atterri au Parti congolais du travail, dans le but d'apporter mon modeste soutien à l'action du Président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso. Hélas! Dans ce parti, je vis dramatiquement un manque d'épanouissement politique. D'ailleurs, la réflexion de Hugues Ngouelondélé, dans son livre sur le P.c.t, m'invite à analyser ma propre situation dans ce parti et à tirer prochainement des leçons.

*** Serez-vous candidat aux prochaines élections législatives qui auront lieu l'année prochaine? Sous quel label?**

** Naturellement! Mais tout cela sera clarifié au moment opportun.

*** Que pensez-vous de la**

situation au Pool, est-ce que vous condamnez les actes de violences perpétrés contre les populations?

** Il n'est jamais bon de donner la mort aux paisibles populations, quelle que soit la nature des problèmes. La crise au Pool découle de la crise post-électorale. Vous savez ce qui s'est passé autour des résultats de l'élection présidentielle anticipée. Maintenant, même si on ne peut plus revenir sur ce qui s'est passé, car ce qui est fait est fait, le pouvoir aurait dû rechercher le dialogue avec toutes les forces vives du pays, pour apaiser le climat politique. Mais, il a préféré la méthode forte consistant à jeter en prison ses adversaires à l'élection présidentielle, aggravant ainsi le climat politique. Voyez au Gabon comment le Président Ali Bongo-Ondimba a tendu la main à l'opposition, malgré la

violente crise qui a suivi l'annonce des résultats de l'élection présidentielle! Une partie de l'opposition a déjà accepté sa main tendue. Or, chez nous, on a voulu écraser l'opposition. C'est dans ce contexte de politique de main de fer qu'a surgi la crise au Pool. Même s'ils sont condamnables, les événements du 4 avril étaient prévisibles, en raison de la dégradation du climat politique, faute de dialogue.

*** Qu'est-ce qui aurait dû être fait selon vous?**

** Le Président de la République aurait dû faire preuve de compréhension, en tendant la main aux forces vives de la Nation, pour voir ce qu'il y aurait lieu de faire après le référendum constitutionnel et l'élection présidentielle anticipée, les deux rendez-vous électoraux qui ont profondément divisé et opposé les Congolais, au lieu d'opérer une chasse à l'homme qui nous vaut aujourd'hui l'insécurité dans le pays. A mon sens, on aurait pu éviter les événements du 4 avril et la crise au Pool, si on avait privilégié le dialogue, après un processus électoral agité.

*** Un dernier mot?**

** Les Congolais souhaitent que la paix, la quiétude règnent partout. Je suis de ceux-là, c'est pourquoi j'espère que les politiques se parlent.

Propos recueillis par Joël NSONI

La presse congolaise en deuil

Deux journalistes disparus: Maxime Dienahou-Diahomba et Sylvère Dieudonné Sandi Ibambo

La presse congolaise est doublement frappée par le deuil. Coup sur coup, Radio-Congo a perdu son correspondant, Maxime Dienahou-Diahomba, décédé des suites d'une courte



Maxime Dienahou-Diahomba.



Sylvère Dieudonné Sandi Ibambo.

maladie, le vendredi 21 octobre 2016, à Kinkala, chef-lieu du Pool, et son ancien directeur général par intérim, Sylvère Dieudonné Sandi Ibambo, journaliste à la retraite, et collaborateur au journal «Le

qualité d'instituteur et a été reversé dans les effectifs de l'information en 1991, après avoir suivi une formation à l'Académie des beaux-arts, en audiovisuel, et à l'Ecole moyenne d'administration, en journalisme. A Radio-Congo, en tant que correspondant, il a aussi évolué à la Direction de l'information, au service langue nationale Kituba, comme présentateur de journaux. Ses obsèques

sont prévues au cimetière privé de Samba Alphonse, au Sud de Brazzaville, dans le district de Goma Tsé-tsé. Né le 31 mars 1958, à Brazzaville, fils de feu Marcel Mpassi et de Jeannette Loussakou, Maxime Dienahou-Diahomba a laissé dix enfants, onze petits-fils et une veuve. Les obsèques de notre confrère, Sylvère Dieudonné Sandi Ibambo, sont prévues pour le jeudi 10 novembre 2016.

(Suite de la page 3)

une industrie nationale et ne rien faire pour la protéger? Gouverner, c'est prévoir, dit-on. Chez nous, gouverner s'apparente, trop souvent et dramatiquement, à faire le médecin après la mort. Aujourd'hui, l'Etat, pour faire face à la crise financière, se tourne du côté du secteur privé, pour atteindre ses objectifs budgétaires. Voilà qu'il se retrouve face à des entreprises fragilisées par un contexte économique morose. Le serpent qui se mord la queue! Car la locomotive de notre économie n'est rien d'autre que l'Etat, lui-même. Pour sortir de ce cercle vicieux, il faut créer concrètement les conditions d'une relance économique, où les entreprises reprennent du service.

Joachim MBANZA



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**PANNE DE CRÉDIT ?
PAS DE SOUCIS**

Avec **SOS Crédit** emprunte
jusqu'à **10.000 F***

composez *143#

AG Partners



*crédit remboursable à la prochaine recharge

Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique

Signature d'un accord relatif à la production de semences avec l'I.p.h.d

Le ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, Hellot Matson Mampouya, et le représentant-résident de l'I.p.h.d (International partnership for human development), Christian Liviu Balan, ont signé, samedi 22 octobre 2016, à Brazzaville, un accord de partenariat sur la production des semences améliorées, la réalisation des études et analyses pédagogiques afin d'y proposer des plans de fertilisation, de conservation et de restauration des sols utilisés, et toutes autres activités connexes liées à l'agronomie. La signature de cet accord a eu lieu en présence de Stéphanie Sullivan, ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique, l'I.p.h.d étant une O.n.g américaine.



Echange des parapheurs entre les deux personnalités, sous le regard de Stéphanie Sullivan.

À travers l'accord de partenariat signé, le Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique s'est engagé entre autres, à faciliter le partenariat technique et scientifique entre l'I.p.h.d et les organismes de recherche sous tutelle de ce ministère, assurer, dans le cadre du budget d'investissement, le financement de différents projets, accompagner et appuyer les activités de l'I.p.h.d ayant un impact direct ou indirect sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations congolaises, mobiliser les moyens humains et financiers nécessaires à la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre du partenariat, etc. Pour sa part, l'I.p.h.d s'est

engagé à conduire des projets communs de recherche et de développement sur la base d'une démarche collective, rechercher des financements additionnels auprès des différents partenaires au développement, faciliter les contacts et la collaboration entre le Ministère de la recherche scientifique et les institutions de recherches scientifiques et d'innovation technologique américaines, mobiliser les moyens humains et financiers nécessaires à la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre du présent accord.

Ce partenariat, a dit le diplomate Sullivan, conduira vers un programme de recherche pour développer un système qui permettra de mieux gérer

les sols pour l'agriculture mécanisée, rendant ainsi le sol du Congo fertile pour les générations futures. D'après elle, l'I.p.h.d a mis en œuvre, depuis 2001, quatre programmes au Congo en partenariat avec le gouvernement congolais, en distribuant environ 30.000 tonnes de nourriture à près de 150.000 élèves. «A travers des années, il a également appuyé la construction des écoles, des associations des parents d'élèves et des besoins d'enfants en santé», a-t-elle rappelé.

Le ministre Hellot Mampouya a, quant à lui, déclaré que le chapitre ouvert ce jour avec l'I.p.h.d, dans le cadre d'un par-

tenariat actif au plan technique et financier, sera porteur, parce que, depuis quelques années, le Congo a fait de l'agriculture une priorité des priorités. «La recherche est un domaine carrefour, parce que beaucoup de questions se posent dans plusieurs départements et dont les réponses peuvent provenir de la recherche. Il faut aussi dire que le pays éprouve quelques difficultés, pour avoir une agriculture véritablement performante et à travers la recherche ce problème peut être résolu», a-t-il dit.

Alain-Patrick MASSAMBA

Réseau des journalistes de la Croix-rouge congolaise

Les statuts et le règlement intérieur adoptés

Le réseau des journalistes de la C.r.c (Croix-rouge congolaise) était en assemblée générale, samedi 22 octobre 2016, au siège national de la C.r.c, à Brazzaville. A cet effet, Jacques Kinzonzi, directeur de rédaction du journal Talassa, a été confirmé au poste de coordonnateur. L'assemblée a aussi procédé à l'élection de quatre membres du bureau exécutif dont le mandat est de trois ans, conformément aux statuts et règlement intérieur du réseau. Ainsi Jean-Chrysostome Ndziona, directeur de publication du journal L'Observateur et Lydie-Gisèle Oko, journaliste au quotidien Les Dépêches de Brazzaville, ont été élus respectivement coordonnateur adjoint et secrétaire comptable, tandis qu'Achille Tchikabaka, du journal en ligne 242.infos, est rapporteur.



Pendant les travaux.

Les participants à l'assemblée ont également adopté les textes fondamentaux, à savoir les statuts et le règlement intérieur qui sont des documents incontournables pour le bon fonctionnement du réseau et la bonne gestion des ressources humaines. Tel que définit dans ses statuts et son règlement intérieur, le Réseau des journalistes de la Croix-rouge congolaise bénéficie du soutien indéfectible du département de la communication de la C.r.c. Elle a pour but d'œuvrer pour la visibilité des activités de la C.r.c, à travers la diffusion et la publication de ses activités dans les médias, dont relèvent les journalistes membres du réseau. Sans oublier les actions menées par les organisations humanitaires qui sont en partenariat avec la C.r.c.

D'après Jacques Kinzonzi, l'importance du réseau des journalistes de la C.r.c n'est donc plus à démontrer. «Au moment où tout le monde s'accorde à reconnaître la nécessité de bien maîtriser les jargons employés par les organisations humanitaires, pour le plus grand intérêt des téléspectateurs, auditeurs et

lecteurs. Il n'est pas moins utile pour les professionnels du micro et de la plume de faire excessivement attention aux termes à utiliser, en ce qui concerne les informations émanant des humanitaires. La crédibilité de nos organes de presse publics et privés en dépend. Pour la C.r.c, les journalistes du réseau doivent se caractériser par la confidentialité, l'humilité et la discrétion», a-t-il dit.

Il a ensuite invité les journalistes du secteur public comme du secteur privé qui veulent adhérer au réseau de la faire sans hésiter.

«Une sagesse de chez nous ne nous enseigne-t-elle pas qu'un seul doigt de la main ne peut pas laver la figure? Donc, plus on sera nombreux, plus le réseau gagnera en crédibilité».

Pour sa part, Jacques Kinzonzi a saisi cette opportunité, pour remercier le président national de la C.r.c, Christian Sédar Ndinga, pour l'intérêt croissant qu'il manifeste pour que le réseau voit le jour. «Nos remerciements sont également adressés à tous les autres responsables de la C.r.c qui, de près ou de loin, n'ont ménagé aucun effort pour que la naissance du réseau soit rendue

possible. Aussi, nous félicitons le personnel du département de la communication de la C.r.c, pour ses sages conseils, les efforts consentis et le dévouement dont il a fait montre quant à la mise en place du réseau, notamment Doudou Marthe et Delphin Roger Kibakidi, initiateurs du projet, qui ont cru jusqu'au dernier moment que la création de cette structure était possible, si les journalistes intéressés par cette organisation le voulait réellement».

Pour terminer, Jacques Kinzonzi a salué la farouche détermination de certains membres du réseau et du bureau exécutif qui, malgré leurs multiples occupations, ont apporté leur pierre à l'édifice. «Sans leur bonne volonté et opiniâtreté, la création du réseau aurait été purement et simplement, une fiction», a-t-il renchéri.

Alain-Patrick MASSAMBA

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Académie militaire Marien Ngouabi

Sortie de la 20^{ème} promotion et baptême de la 21^{ème} promotion des élèves officiers d'active

De tous les engagements prioritaires que le commandement des F.a.c (Forces armées congolaises) tient à cœur, en vue de leur mise en œuvre imminente, au regard des enjeux géostratégiques actuels, il y a celui qui relève du domaine de la formation. C'est dans cet élan que le ministre de la défense nationale, Charles Richard Mondjo, a présidé, samedi 29 octobre 2016, la cérémonie marquant la fin de formation de la 20^{ème} promotion des élèves officiers d'active, et le baptême de la 21^{ème} promotion des E.o.a de l'Acmlil (Académie militaire Marien Ngouabi), établissement de formation militaire supérieure situé à Djiri, dans le 9^{ème} arrondissement de la capitale.



Port des alphas dorés par les élèves officiers d'active de la 21^{ème} promotion.

Présentant le rapport du déroulement des cycles de formation des E.o.a des deux promotions, le directeur des enseignements et des études, le colonel Alphonse Loembé, a souligné que la 20^{ème} promotion baptisée Général de division Blaise Adoua, est constituée des anciens enfants de troupe. Elle compte 86 élèves officiers d'active dont 4 Gabonais et 2 Centrafricains.

La deuxième année académique des élèves officiers d'active a été essentiellement consacrée à la formation de chef de section d'infanterie, de formateur et meneur d'hommes dans un cadre d'emploi opérationnel national ou multinational. Au cours de cette phase de section, la 20^{ème} promotion a réalisé en plus de l'instruction en salle et les exercices de terrain, des activités spécifiques comme le stage d'immersion corps de troupes, le stage de deuxième niveau aguerissement commando, etc. L'examen organisé rapporte: moyenne la plus élevée 14,67 sur 20, moyenne générale 13,26 sur 20.

Soulignons que trois élèves ont suivi un stage du cours d'application des officiers de la marine à Bata, en Guinée Equatoriale, dont deux ont obtenu respectivement 13,02 et 13,04 sur 20 de moyenne. A l'issue de la formation, les élèves officiers d'active de la 20^{ème} promotion sont désormais aptes à commander en toute circonstance une section d'infanterie dans un environnement national ou multinational.

Baptisée capitaine Davy Bolenga, la 21^{ème} promotion comprend deux pelotons:

- le peloton spécial constitué des jeunes venant de la vie civile détenteurs d'au moins une licence. Il comprend 56 élèves officiers d'active dont 47 Congolais (4 femmes), 6 Gabonais (dont 2 femmes), et 3 Béninois;

- le peloton interarmes compte des sous-officiers des F.a.c et de la gendarmerie nationale admis au concours de recrutement semi-direct. Il est composé de 28 élèves officiers d'active, dont trois congolaises.

Le stage a été sanctionné par un examen qui a donné les résultats ci-après. Pour le peloton spécial: moyenne la plus forte 14,85 sur 20, la plus faible 12,2 sur 20, moyenne générale 13,33 sur 20. Suite aux brillants résultats obtenus lors de la phase commune de base, 4 élèves du peloton ont été mis en route pour Bata, pour suivre le cours d'application des officiers de la marine.

Les résultats du peloton interarmes: moyenne la plus forte 15,14 sur 20, la plus faible 12,77 sur 20, moyenne générale 13,3 sur 20, moyenne de passage en deuxième année 13,63 sur 20. En définitive 79 élèves officiers d'active sont aptes à commander un groupe de combats et sont admis en deuxième année pour suivre la formation de chef de section.

Selon le colonel Joseph Nkounkou, commandant de l'Acmlil, les résultats des apprenants sont satisfaisants. Et les E.o.a sont à présent aptes à assurer les fonctions qui leurs sont dévolues. Une parade des deux promotions a clos la cérémonie, sous une pluie battante, en présence des ambassadeurs de la Centrafrique, du Gabon, du représentant de l'ambassadeur du Bénin et de plusieurs autorités militaires, ainsi que des attachés de défense de certains pays accrédités au Congo.

Alain-Patrick MASSAMBA

Session du Conseil diocésain de l'Ecole catholique de Brazzaville

Les parents interpellés comme premiers responsables de l'éducation

Le Conseil diocésain de l'école catholique de Brazzaville a tenu sa session annuelle vendredi 21 octobre 2016, dans la salle de la catéchèse de la cathédrale Sacré-Cœur, sous le patronage de l'archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, président de la C.d.e.c (Commission diocésaine de l'école catholique) et de la C.e.edu.c (Commission épiscopale de l'éducation chrétienne), qu'entouraient le père Daniel Mbimi, vice-président de la C.d.e.c, Sr Claire Foueti Nganga, directrice diocésaine de l'Ecole catholique de Brazzaville, et Raoul Sika, chargé du personnel de la C.e.edu.c. Cette session a été marquée par les orientations de l'archevêque, qui a interpellé les parents comme premiers responsables de l'éducation.

Comme à l'accoutumée, la session du Conseil diocésain de l'Ecole catholique de Brazzaville a connu la participation des chefs d'établissements scolaires, des supérieurs majeurs des congrégations, des curés de paroisses ayant en leur sein des écoles, des inspecteurs coordonnateurs des différentes zones de Brazzaville, de plusieurs personnalités et acteurs de l'enseignement catholique dans l'archidiocèse de Brazzaville, etc.

Sous la modération de Victor Mayindou, cette session a été marquée par l'allocution de circonstance du vice-président de la C.d.e.c, suivie de l'allocution d'ouverture de Mgr Anatole Milandou, qui a martelé sur le fait que les jeunes ont besoin d'un enseignement de qualité. Paraphrasant le Pape Paul VI, Mgr Anatole Milandou a affirmé: «Notre monde a beaucoup plus besoin de témoins que de maîtres». Car a-t-il poursuivi, le témoin est celui qui témoigne par sa vie et c'est ce qu'on attend des enseignants de l'Ecole catholique qui sont appelés à maintenir leur professionnalisme à un niveau élevé. L'archevêque de Brazzaville a félicité les enseignants de l'Ecole catholique de l'archidiocèse de Brazzaville pour le travail abattu et les performances réalisées, au cours de l'année scolaire

écoulée. Car la meilleure élève du Congo au B.e.p.c (Brevet d'études du premier cycle) est sortie des rangs de l'Ecole catholique de l'archidiocèse de Brazzaville. Après l'adoption, avec amendements, du compte-rendu de la dernière session dudit conseil, a eu lieu la commu-

nication de Ghislain Malonga Bissila, optométriste, professionnel de la santé de l'œil, fabricant de verres correcteurs, qui s'est proposé par le biais de la C.e.edu.c, d'apporter de l'aide aux enseignants et au personnel de l'Ecole catholique ayant des problèmes de verre de contact (lunettes).

Sr Claire Foueti Nganga a ensuite présenté les résultats obtenus par rapport aux recommandations de la dernière session. Puis, ont été présentés le bilan des activités réalisées et la synthèse des activités. Raoul Sika a fait le compte-rendu de la session du Conseil national de l'Ecole catholique, tenu en sep-

réalités scolaires, pastorales et pédagogiques de l'Ecole catholique du diocèse de Ouessou. Au cours des échanges et autres suggestions ayant marqué ladite session, Antoine Bouba-Bouba a proposé que chaque Ecole catholique de l'archidiocèse de Brazzaville puisse souscrire un abonnement au bihebdomadaire La Semaine Africaine, afin de s'imprégner des orientations pastorales que les pères-évêques publient dans les colonnes dudit journal. Un exemple que les autres conseils diocésains devraient d'ailleurs suivre. La session s'est achevée sur les orientations et exhortations



L'archevêque de Brazzaville et les participants posant à l'issue du Conseil diocésain.

tembre 2016, à Imfondo, sous le thème: «Ecole catholique, milieu par excellence pour vivre la miséricorde divine». Cette session du Conseil diocésain a été également marquée par la brève visite de Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouessou, en séjour à Brazzaville, qui a fait un aperçu général des

de l'archevêque, qui a fait savoir que les premiers responsables de l'éducation sont les parents car il leur appartient d'envoyer les enfants à l'école et que l'école est le problème des familles.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Paroisse Saint Jean-Marie Vianney (Archidiocèse de Brazzaville)

L'abbé Dieudonné Nathanaël Samba installé comme administrateur paroissial

Nommé administrateur paroissial par l'archevêque de Brazzaville, l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba a officiellement pris ses fonctions à la paroisse Saint Jean-Marie Vianney de Mouléké (archidiocèse de Brazzaville), dimanche 30 octobre 2016. A cette occasion, il a célébré les messes de 6h30 et 11h, concélébrées par les deux vicaires, les abbés Franck Hervé Samba et Franklin Roosevelt Kiyindou, et le diacre, Chérubin Kilaboua. L'animation du chant liturgique était assurée par la schola populaire et la chorale Saint Curé d'Ars, la deuxième de ladite paroisse.



Abbé Dieudonné Nathanaël Samba.

Dans son homélie, l'abbé Nathanaël Samba s'est appesanti sur la miséricorde de Dieu. «Le Seigneur ne regarde pas les péchés des hommes. Il attend que le pécheur se convertisse», a-t-il indiqué. Au terme de sa prédication, il a invité les chrétiens à s'enfermer dans le Seigneur. «Nous devons prier pour les uns et pour les autres. Dans notre prière, demandons à Dieu qu'il nous aide. Lui qui n'est pas venu pour les valides, mais pour les pécheurs, à l'exemple de Zachée. Que Dieu nous donne la grâce et la force de nous aider, pour avoir part à sa gloire», a-t-il déclaré.

Peu avant la fin de la messe, le vice-président du Conseil pastoral paroissial, Ernest Bitoukidi, dans son mot de circonstance, a exprimé sa joie de recevoir un nouveau responsable à la tête de la paroisse, puisque cela faisait une année que la chrétienté de Mouléké n'avait plus

de curé, à cause de la maladie de l'abbé Donatien Djambou, ancien curé. «Nous sommes dans la joie de vous accueillir dans notre paroisse et nous nous laissons guider par vous. Apprends-nous le chemin de l'amour, pour que notre foi soit grande! Nous voulons travailler dans la collaboration», a-t-il affirmé.

Intervenant au dernier moment, l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba a rassuré les chrétiens de Mouléké qu'il travaillera dans la collaboration avec tous les chrétiens. «Si je suis ici, c'est parce que Mgr Anatole Milandou m'a envoyé dans cette paroisse et je rends grâce à Dieu. Je veux compter sur vos prières et nous travaillerons main dans la main», a-t-il fait savoir. La rédaction de La Semaine Africaine souhaite un fructueux ministère à l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba qui a longtemps séjourné en France.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

d'inscriptions des élèves ou osera-t-elle chercher et trouver des A.g.r (Activités génératrices de ressources)? L'autofinancement de l'école est à envisager et c'est du ressort du chef d'établissement qui, en leader, doit faire siennes les quatre fonctions d'un manager à savoir: planifier, organiser, diriger et contrôler.

De la méthode de travail
Après le travail en atelier par école, les conseillers ont procédé à la remontée en assemblée plénière. A tour de rôle, chaque école a exposé son budget prévisionnel selon des consignes, afin de constituer les documents du conseil. Tous les documents de pilotage ont été adoptés à l'unanimité, selon la configuration suivante, école par école:

Du plan d'action

Il existe une diversité de plans d'action que des structures enseignantes. Hier, c'était la Gestion axée sur le résultat (G.a.r). Aujourd'hui, on parle de Plan d'action pédagogique spécifique (P.a.p.s). Quoi qu'il en soit, tout concourt à éviter des improvisations et des remplissages. La vérité est que la première fonction de tout plan d'action, c'est planifier ce qui est en mesure d'être réalisé pendant l'année scolaire qui ne dure que neuf mois. En d'autres termes, comme pour l'élaboration du budget, on se fixe un objectif et on n'y met que ce qu'on est en mesure de réaliser. Il est dynamique, c'est-à-dire il évolue. Tout plan d'action se doit d'être: spécifique, mesurable, atteignable

et réalisable dans le temps, d'où l'acronyme S.m.a.r.t. Toutefois, pour les besoins de la cause, l'animateur a édifié l'auditoire sur le canevas et les questions relatives à l'élaboration d'un plan d'action.

Du règlement intérieur

Le représentant de la C.e.edu.c a donné lecture d'un modèle de règlement intérieur, en l'occurrence celui de l'Ecole conventionnée catholique Mère Eugenia Montixi, de Brazzaville, qui porte sur les règles relatives à l'organisation technique du travail, à la discipline ainsi qu'aux prescriptions concernant l'hygiène et la sécurité. Sur ce modèle donc, le conseil appelle à prévoir deux règlements intérieurs: l'un qui régit le fonctionnement de l'école en lien avec le Ministère de l'enseignement par l'entremise des inspections; l'autre applicable aux personnels et qui relèverait du Code du travail et donc en lien avec la Direction départementale du travail.

En conclusion, les travaux de formation sur la préparation et l'adoption des documents de pilotage, dirigés de main de maître par Raoul Sika, représentant la secrétaire générale de la C.e.edu.c, ont pris fin par la lecture d'une déclaration finale, axée sur la synthèse des travaux, l'esprit de cordialité et d'enthousiasme qui a prévalu. A suivi, l'allocution de clôture du président actif du présidium, puis la prière finale.

Dr Philippe MABIALA
Prêtre, Directeur Diocésain de l'Ecole Catholique

Direction diocésaine de l'école catholique de Dolisie

Une session pour mieux gérer les écoles catholiques

En ce début d'année scolaire 2016-2017 et dans la perspective de doter l'Ecole catholique de Dolisie des outils essentiels pour sa gestion optimale, des Conseils d'administration couplés à une formation sur l'élaboration du budget et du plan d'action ont eu lieu dans la salle Abbé François De Paul Moundanga Ibeni, du mercredi 12 au vendredi 14 octobre 2016, à la cathédrale Saint Paul, sous la houlette de l'abbé Philippe Mabiala, directeur diocésain de l'Ecole catholique de Dolisie.

Le but est d'uniformiser des documents de pilotage que sont le budget programme, le plan d'action et le règlement intérieur. Ce cadre de compétence consultative et décisionnelle a regroupé les membres de la D.d.e.c (Direction diocésaine de l'école catholique) et les équipes de maîtrise des écoles catholiques, sous la conduite de M. Raoul Sika, membre de la C.e.edu.c (Commission épiscopale de l'éducation chrétienne). Au terme du Conseil d'administration de programmation de l'Ecole Notre-Dame de Fatima A, du mardi 11 octobre 2016, au cours duquel des failles ont été décelées, il a été décidé la présente session de formation sur l'élaboration des documents de pilotage et, in fine, leur adoption en assemblée plénière. Trente participants étaient présents, dont trois inspecteurs.

Du déroulement des travaux

Président du présidium, M. Raoul Sika a, au nom de la secrétaire générale de la C.e.edu.c, ouvert les travaux. «Le pilotage d'un établissement scolaire s'organise à partir d'un certain nombre de rapports entre les différentes composantes de l'école qui entre elles doivent travailler en synergie. Ce qu'elles ont à faire en commun se trouve consigné dans un tableau de bord. C'est à cet effet que le comité de pilotage peut, tel un pilote d'avion s'assurer que l'Ecole arrive à bon port dans le respect des attentes qui lui sont adressées par l'ensemble des acteurs», a-t-il déclaré dans son allocution de circonstance. Le président du présidium a ajouté: «lorsque nous nous rassemblons par-delà nos clivages, nous donnons à notre vocation d'éducateurs, la plus-value de la sagesse chrétienne. Nous sortons de notre isolement et faisons circuler les bonnes pratiques pour gérer au



Le directeur diocésain posant avec les participants à la session.

mieux les structures qui nous sont confiées».

L'animateur a commencé par donner les grandes lignes de ce qu'est un budget, la manière dont on l'élabore et comment on l'équilibre en recettes et dépenses. L'exercice de cet acte administratif exige une grande rigueur: «Aucune dépense ne peut être payée, si elle ne figure pas dans un chapitre du budget». Le budget de l'Ecole catholique fait appel aux axes prioritaires suivants: budget de transfert (C.e.edu.c, C.d.e.c, D.d.e.c, Assurances, Radio Mayombe et Aumônerie); budget de fonctionnement et budget d'investissement.

Avant d'examiner les documents de pilotage proprement

dit, l'animateur a interpellé la conscience des conseillers. Que voulons-nous: «Transposer l'école publique à l'Ecole catholique? Faire de l'Ecole catholique un fonds de commerce ou donner à l'enfant, au jeune, un cadre fiable de formation avec des classes à taille humaine débouchant sur un enseignement de qualité»? La réponse est sans ambages: le défi de la hiérarchie consiste à faire de l'Ecole catholique une école de référence où le ratio de 50 à 55 élèves par classe est respecté, le règlement intérieur et le règlement financier appliqués dans toute leur rigueur. L'Ecole catholique continuera-t-elle à ne compter que sur les frais d'écologie et les frais

P.s.t.a.t (Projet de renforcement des capacités en statistiques)

Les journalistes éduqués sur l'intérêt de vulgariser les statistiques de l'éducation

Le C.a.s.p (Centre d'application statistique et de planification) a abrité, vendredi 28 octobre 2016, une réunion d'échanges sur les statistiques de l'éducation entre chefs de service des statistiques du M.e.p.s.a (Ministères de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation), du M.e.t.p.f.e (Ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi) et journalistes de différents organes de presse écrite et audiovisuelle. Sous la coordination de Dominique Kimpouni, coordonnateur du P.s.t.a.t. Objet de la réunion: informer le public sur les statistiques de l'éducation en République du Congo.

Après Dominique Kimpouni qui, dans son mot d'ouverture, a invité les participants à bien relayer l'information et à bien la présenter au public cible; Anatole Kouyelikissa, chef de service des statistiques, a présenté les statistiques du M.e.p.s.a. Il a souligné, pour la circonstance, qu'au cours des cinq dernières années scolaires (2010-2015), on a enregistré plus d'établissements publics que privés au primaire. Par contre, au C.e.g et lycée, on compte plus d'établissements privés. Selon les effectifs des élèves par année scolaire, il sied de noter que les élèves sont plus nombreux au public qu'au privé. Ainsi, au niveau primaire, 70% d'élèves, en moyenne, fréquentent le public et 30% le privé. Au collège, on compte, en moyenne, 64% d'élèves au public et 89% au

lycée. L'objectif, selon la C.i.e (Classification internationale type de l'éducation), est d'augmenter ce pourcentage des élèves fréquentant le privé à 10% à tous les cycles. S'agissant du personnel enseignant actif par année scolaire, le chef de service a dit qu'en moyenne, 61% d'enseignants évoluant au primaire pendant ces cinq dernières années font partie du public. Ils ne sont plus que 34% au collège public où le privé représente 66%. Quant au lycée, le public l'emporte avec 67% d'enseignants. Pour les résultats au B.e.p.c de 2010 à 2015, le pourcentage d'admis n'a jamais atteint 55%. L'embellie a été observée en 2010, avec 53,68% d'admis. Les résultats les moins bons ont été observés en 2015, avec 34,04% d'admis, tandis que les plus grands effectifs présentés



Une vue des participants à la réunion.

au cours de cette année est de 93.471 élèves. Au Baccalauréat, par contre, le pic de réussite a été atteint en 2011, avec 54,63% d'admis, tandis qu'en 2015, on a enregistré les résultats les plus catastrophiques, avec un pourcentage d'admission de 10,08%. Olivier Ndoba, chef de service des statistiques M.e.t.p.f.e, a indiqué, de son côté, que l'enseignement technique est présent dans les onze départements sur les douze que compte le Congo. Il se développe dans le secteur public, privé laïc et conventionné. Il compte 223 établissements, notamment les centres de métiers, les écoles de formation professionnelle, les collèges et les lycées d'enseignement technique.

Selon lui, le secteur public représente 71% des effectifs scolaires de l'ensemble de l'enseignement technique et professionnel, le secteur privé 27% et le secteur conventionné 2%. Concernant l'évolution du taux d'admission aux résultats des examens d'Etat; au B.e.t, on note 53,58%, en 2013, contre 41,4%, en 2015, et au Bac, on a enregistré 16,75%, en 2013, et 40,52%, en 2015. Notons que le rôle du P.s.t.a.t est de renforcer les capacités du système statistique national à produire et à diffuser des statistiques fiables.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Christine Nathalie Foundou, chef de service des productions éducatives et jeunesse à Télé-Congo

«Je compte apporter des innovations, selon le chemin tracé par ma hiérarchie»

Christine Nathalie Foundou, journaliste, est chef de service des productions éducatives et jeunesse à la Télévision nationale congolaise, depuis septembre 2015. Nommée à ce poste par le ministre de la communication et des médias, Thierry-Lézin Mougalla, nous l'avons rencontrée et nous dit ce qu'elle pense de sa nouvelle fonction.

**Mme Foundou, vous êtes promue à la tête du service des productions éducatives et jeunesse, depuis septembre 2015, comment expliquez-vous votre nomination?*

****Cela fait douze ans que je suis productrice à Télé-Congo. Ma nomination à ce poste relève certainement de mon expérience dans ce domaine car, je produis l'émission «Dites-le», depuis 2003 à Télé-Congo. Une émission créée avec l'ancien directeur des programmes, Hyacinthe Miéandi. Et, douze ans après, je suis nommée chef de service des productions éducatives et jeunesse. J'ose espérer que mon directeur, Jean Obambi, et le ministre Mougalla, en me nommant, ont tenu compte de ma constance dans la production à Télé-Congo.**

**Quelles sont vos prérogatives à ce poste et les attentes de votre hiérarchie?*

****J'occupe le volet éducation et jeunesse. Education, car lorsque j'ai été nommée à ce poste, il avait été constaté que pendant des années il n'était plus occupé, et cela a eu des répercussions dans la grille des programmes de Télé-Congo. Etant donné que le volet éducation et jeunesse est très important dans toute société. Toutefois, les décideurs attendent de moi plusieurs productions à caractère éducatif sur la jeunesse, les enfants, les personnes âgées, parce qu'aujourd'hui notre société est confrontée à de nombreux problèmes, dont les antivaleurs et la délinquance sénile. Il nous faut, donc, assez de productions, de documentaires, sketches, magazines et émissions consacrées aux parents et aux enfants, pour éduquer.**

**Sur quoi comptez-vous pour mener à bien votre tâche?*

****Présentement, il est mis sur pied un programme spécial jeunesse destiné aux enfants de 0 à 18 ans. Il sera aussi créé une émission intitulée «La voix des enfants» qui va faire la promotion des enfants de toutes catégories (valides et non valides), la particularité étant que cette émission sera animée par les enfants. A cela, il faut ajouter d'autres émissions en français, lingala et kituba. Pour ma part, je proposerai aussi des productions destinées aux personnes du troisième âge. Mais, le grand os pour mener à bien ma tâche, reste le budget qui doit être adéquat, parce que nos productions ne se limiteront pas à Brazzaville; nous irons, également, dans tous les départements. Ce budget va englober, en outre, la production, les consommables et les déplacements. Je tiens, donc, à apporter des innovations, en tenant compte du chemin tracé par ma hiérarchie.**

**Pour conclure...*

****Tout en remerciant tous ceux qui ont concouru à ma nomination, je demande aux gouvernants et aux décideurs de nous aider. Nous sortons de grandes écoles et université et avons le savoir. Nous faisons, déjà, bien ce travail, mais en nous donnant les moyens de notre politique, je suis sûre que nous ferons de la vraie télévision susceptible de plaire aux Congolais de toutes les couches sociales.**

Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA

Santé

La tuberculose multirésistante

Pour diagnostiquer la tuberculose, de nombreux pays, jusqu'aujourd'hui, ont toujours recours à une méthode utilisée de longue date consistant en un examen microscopique des frottis d'expectoration. Des techniciens de laboratoire qualifiés examinent les échantillons de crachat au microscope, afin de détecter la présence du bacille tuberculeux. Moyennant trois de ces tests, le diagnostic peut être fait en une journée, mais le test ne permet pas de détecter les nombreux cas de formes de tuberculose moins infectieuses. Comme il peut être plus complexe de diagnostiquer la tuberculose multirésistante et la tuberculose associée au V.i.h. Toutefois, un nouveau test dont les résultats sont disponibles en moins de deux heures et qui s'est avéré hautement efficace, pour diagnostiquer la tuberculose ainsi que la présence d'une résistance aux médicaments, est, désormais, mis en place dans de nombreux pays.

La tuberculose multirésistante (Tb-Mr) est une forme de tuberculose causée par un bacille qui résiste à au moins l'isoniazide et la rifampicine, les deux médicaments antituberculeux de première intention (ou standard) les plus efficaces utilisés, depuis des décennies. Cette tuberculose résulte avant tout d'un traitement inadéquat. En effet, l'utilisation inappropriée ou incorrecte des antituberculeux, ou l'utilisation de médicaments de médiocre qualité, peuvent entraîner une résistance aux médicaments. Et, la maladie due à des bacilles résistants ne réagit pas au traitement conventionnel de première intention.

La tuberculose multirésistante peut être soignée et guérie, en ayant recours à des médicaments de seconde intention. Toutefois, les possibilités de traitement de seconde intention sont limitées et les médicaments recommandés ne sont pas toujours disponibles. La chimiothérapie requise est longue (jusqu'à deux ans de traitement), plus coûteuse et peut entraîner de graves effets indésirables chez les patients. Au Congo, on traîne encore le pas pour l'acquérir. D'où la traversée des Congolais souffrant de cette tuberculose multirésistante à Kinshasa.

Dans certains cas, une résistance encore plus grave aux médicaments peut se développer et c'est la tuberculose ultrarésistante, Tb-Ur. Une forme de tuberculose multirésistante qui répond à un nombre encore plus restreint de médicaments disponibles, y compris les médicaments antituberculeux de seconde intention les plus efficaces.

On a recensé environ 480.000 cas de tuberculose multirésistante dans le monde, en 2014, chez des patients signalés comme atteints de tuberculose pulmonaire. Plus de la moitié de ces cas se sont produits en Inde, en République populaire de Chine et en Fédération de Russie. On estime que près de 9,7% des cas de tuberculose multirésistante étaient des cas de tuberculose ultrarésistante.

V.MALONGA

Plateforme des P.v.h (Personnes vivant avec handicap)

Il reste 191 postes reconnus par le Ministère des finances, pour le compte des P.v.h

Brazzaville. Institut des jeunes sourds. Les membres de la plateforme des P.v.h ont tenu une réunion, sident, Dieudonné Alphonse Ngoulou, pour faire la mise au point de la gestion liée aux quotas d'intégration et voir comment relancer la machine qui a été grippée, non pas à cause de leur faute, mais des dysfonctionnements existant entre les Ministères des finances et de la fonction publique. Contrairement aux propos tenus par Armand G.R. Ndinga-Okossa, représentant des aveugles et malvoyants au Comité national de coordination de suivi et évaluation du plan d'action national des personnes handicapées, dans une interview accordée à La Semaine Africaine, et publiée, le vendredi 2 septembre 2016: «La gestion des quotas d'intégration octroyée, annuellement, aux associations des P.v.h, a failli à cause, non pas du gouvernement, mais de la mauvaise gestion des quotas par la plate-forme.» Pour les membres de ladite plateforme ces propos relèvent de la mauvaise foi, puisqu'il doit lui-même son intégration à l'action de la plateforme.



Les membres de la plateforme, à la fin de la réunion

publique. Celle-ci est rendue publique, pour des raisons de transparence. En 2011, après la demande pressante de la plateforme et une réunion impliquant différents Ministères concernés par l'embauche des P.v.h, 372 postes leur sont octroyés. Le Ministère de la fonction publique se réserve 50 postes sur les 372, au titre des quotas de souveraineté. «Il nous reste au total 322 postes. Et, sur ces 322, 131 dossiers ont été déjà sortis; 191 postes reconnus par le Ministère des finances attendent encore la satisfaction des P.v.h», a affirmé M. Nzaba, membre de cette plateforme. A la lumière de ce qui précède, a-t-il souligné, on ne peut pas dire que la plateforme a failli. Bien au contraire. Elle continue sa lutte pour le respect des quotas qui leur ont

été octroyés, notamment les 191 postes restants quotas de 2015. Ainsi, elle ne se reconnaît pas dans les propos tenus par Armand Ndinga, qui passe outre la hiérarchie du Comité dont il est membre. Plus est, il y a parmi les P.v.h, des personnes travaillant dans des structures qui ont en charge leur formation. Notons que la plateforme est composée de six associations conformément aux catégories des P.v.h. Sa présidence est tournante. Ainsi, de 2011 (année de sa création) à 2014, elle a été assumée par un handicapé moteur; de 2014 à 2016, par un handicapé aveugle et, depuis mars 2016, par un handicapé sourd malentendant, en la personne de M. Dieudonné Alphonse Ngoulou.

Viclaire MALONGA

La lutte pour l'intégration des personnes vivant avec handicap remonte, en effet, à l'an 2005, ont rappelé les membres de la plateforme. Elle accouche, en mars 2008, d'une signature des accords-cadre impliquant la présidence de la République, les Ministères des affaires sociales, des finances et de la fonction publique, et le collectif des P.v.h (Personnes vivant avec handicap), c'est-à-dire la confédération syndicale des P.v.h. En avril de la même année, le Ministère de la santé et des affaires sociales octroie 58 postes sur 258 demandés par les P.v.h, dont des handica-

pés moteurs, des aveugles, des sourds-muets, des malvoyants et des albinos. Dans le courant de la même année, le même département ministériel leur octroie 80 postes. En 2010, 29 postes répartis, selon les catégories citées ci-dessus, leur sont octroyés, de nouveau, par le même Ministère. La confédération syndicale des P.v.h, qui deviendra, plus tard, plateforme des P.v.h en 2011, selon une proposition du ministre de la fonction publique de l'époque, Guy-Brice parfait Kolélas, s'occupe du suivi et dépose, ce faisant, une liste signée de ses membres à la fonction

VIVEZ LA NBA AU CALME SUR LES BOUQUETS CANAL+



NBA TV

A PARTIR DES CHAINES CANAL+
N°105



OKLM TV

A PARTIR D'ACCESS
N°126

**DISPONIBLES
DES MAINTENANT !**

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS
CANAL+

Centre culturel russe de Brazzaville

Une cérémonie en l'honneur des étudiants congolais lauréats de bourses russes

Signe de la bonne coopération avec le Congo, la Russie attribue, chaque année, des bourses d'études supérieures aux étudiants congolais. Cette année, la tradition a été respectée: ils sont, au total, 79 Congolais bénéficiaires des bourses offertes par le pays dirigé par Vladimir Poutine. Une cérémonie consacrée à leur départ a eu lieu, le 31 octobre dernier, au C.c.r (Centre culturel russe) de Brazzaville. Sous le patronage du ministre de l'enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua. En présence de l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaylov, et du directeur du Centre culturel russe, Sergey Belyaev.

Dans son allocution, Valery Mikhaylov a annoncé qu'ils sont, au total, 79 jeunes filles et garçons congolais à partir poursuivre leurs études supérieures en Russie, cette année, dans les spécialités très diverses. «Dans le contexte d'une marche vers le développement lancée par le président de la République du Congo S.E.M. Denis Sassou-Nguesso, laquelle est basée sur la diversification de l'économie, nous reconnaissons l'importance de la formation des cadres dans les domaines de la technologie moderne, de la production industrielle et de l'agriculture. Nous espérons que le quota octroyé par le gouvernement russe va augmenter, pour répondre à tous les besoins de l'économie congolaise...», a-t-il affirmé. Puis, s'adressant aux étudiants à l'honneur, il leur a dit: «Laissez-moi vous présenter mes paroles d'adieux et des encouragements à la veille d'une période décisive dans votre vie. Travaillez efficacement, parce que pendant cette période, vous formez la base pour le reste de votre vie. Souvenez-vous qu'ici, au Congo, vos proches vous attendent et votre patrie compte sur vous

comme sur les constructeurs du futur stable... Je vous souhaite des bonnes études et de la chance!». Pour sa part, Bruno Jean Richard Itoua a relevé la transparence dans l'attribution des bourses. «...Il n'y a pas de tricherie possible. Nous ne pouvons pas le faire, parce que si un dossier ne remplit pas les conditions, il est rejeté... Quel est notre intérêt d'avoir des boursiers qui vont là-bas et au bout de deux ans, vont s'arrêter ou vont revenir ici et à qui on devra changer de spécialité, ça n'a pas d'intérêt pour nous...», a-t-il argué. Nous allons, avec tous nos partenaires, affiner le choix des spécialités, le choix des filières, pour que cela corresponde vraiment aux besoins du pays et ainsi, les enfants auront la garantie que quand ils rentrent, parce que le secteur est demandeur, ils auront du travail rapidement. Nous allons le faire avec le protocole d'accord qui est proposé, et les services entreront en discussion, pour que nous puissions commencer à réaliser l'adéquation formation-emploi. Il a souligné que le Ministère dont il a la charge a amélioré l'adéquation formation-emploi et le suivi des étudiants congolais. «Vous êtes là-bas pour réussir,



De g. à dr. Valery Mikhaylov, Bruno Jean-Richard Itoua et Sergey Belyaev.



Une vue des boursiers.

pour que le Congo soit fier de vous. Vous n'êtes pas là-bas pour vous amuser, vous distraire ou faire autre chose. Le ministère est en train de s'organiser pour vous accompagner dans cette portion de votre vie... Nous allons moderniser le fonctionnement du ministère, notamment avec l'introduction du numérique, de façon à ce que vous ayez un site Internet, pour que vous puissiez vous

adresser au ministère sans intermédiaire, même au ministre. Ce que j'attends de vous, c'est que vous soyez les premiers. Je vais veiller à ce que les services du ministère puissent avoir le temps de faire des tournées dans les grands pays de la coopération culturelle», a dit Bruno Jean-Richard Itoua, s'adressant aux étudiants.

Véran Carrhol YANGA

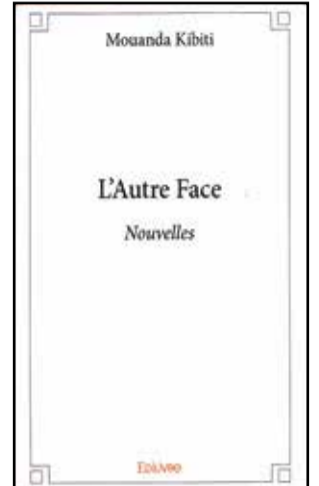
Nouvelles

«L'autre Face» de Mouanda Kibiti

Après «Etre et paraître», paru en 2013, aux Editions Edilivre (Paris) et qui n'a pas connu le succès escompté, le Congolais Mouanda Kibiti (Fred Arthur Mouanda Kibiti, à l'état civil) vient de signer son deuxième recueil de nouvelles. Celui-ci s'intitule: «L'autre Face» et a été publié aux éditions précitées.



Mouanda Kibiti.



Composé de 127 pages, le nouveau fruit de l'ingéniosité de Mouanda Kibiti comprend huit nouvelles: Tristesse saignante; Fruit de la passion; Au bout du rouleau; Douleureuse confession; Voir ailleurs ou mourir; La déchirure; Choc frontal; et La République en danger. Disponible en version numérique et papier, «L'autre Face» est une démonstration de la désillusion des jeunes Africains, condamnés à vivre dans un environnement hostile à leur rêve.

Comment Arthur Kibiti, lui-même, définit-il sa nouvelle œuvre? «L'autre Face, c'est l'envers de la vie, qui, en fait, n'est pas forcément ce que l'on voit. Car, chaque jour qui passe, nous fait voir une facette contraire à ce que l'on voit», explique le jeune auteur. Ainsi, les nouvelles telles que Tristesse saignante, Fruit de la passion, Au bout du rouleau et Douleureuse confession, peignent la triste réalité de la vie dans les pays du Sud. Les quatre autres nouvelles, à savoir: Voir ailleurs ou mourir; La déchirure; Choc frontal; et La République en danger, abordent la même thématique. Sur le choix d'un recueil de nouvelles, plutôt qu'un roman, Arthur Kibiti le justifie par le fait qu'il se sent «bien dans ce genre». «Mais cela ne veut pas dire que je n'écrirai pas de roman, non certainement avec le temps, car chaque chose en son temps», promet-il. Caissier dans une société de la place, Mouanda Kibiti caresse le dessein de rééditer «Etre et paraître». Après le flop récolté par ce coup d'essai. Une analyse d'un monde fou et artificiel qui nous révèle le gouffre qui sépare l'essence de l'apparence et dessine, bientôt, un abîme aussi profond que celui distinguant le paradis de l'enfer. Chaque jour qui passe, on démasque le caractère illusoire du monde et de notre environnement. On pense qu'une chose est, mais elle paraît seulement être. On pense avoir trouvé le bonheur, mais ce n'était qu'un mirage.

A travers ce livre, l'auteur nous invite à nous perdre dans un dédale de questionnements sans réponses, où sentiment et ressentiment, amitié et animosité, espoir et désespoir cheminent ensemble, comme deux amis-ennemis.

Ancien du lycée Chaminade et de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville, Mouanda Kibiti a vu le jour, le 27 décembre 1978, à Brazzaville. Il est un jeune bouffi d'ambitions. L'une d'entre elles est «d'arriver ne fut-ce qu'à la cheville» de ses glorieux prédécesseurs, comme Sony Labou Tansi, et Tchicaya U' Tamsi.

Vivement, que «L'autre Face» récolte un grand succès! C'est, en tout cas, tout le mal qu'on peut souhaiter à cette œuvre intéressante qui peut se lire d'un trait.

V.C. YANGA

Littérature

Le roman «La noisette de la cité insipide» présenté à Brazzaville

A l'occasion de la rentrée littéraire, organisée par le Forum des gens de lettres, le nouveau roman de Florent Sogni Zaou, intitulé: «La noisette de la cité insipide», le troisième de l'auteur, après: «Les goyaves amères» et «La saison des chenilles», a été présenté et dédié, jeudi 3 novembre 2016, au siège du quotidien Les Dépêches de Brazzaville.

Publié en 2016, aux Editions Chapitre.com, à Paris (France), le roman «La noisette de la cité insipide» porte 21 chapitres, consignés sur 199 pages. Il a été présenté par Ninelle Balenda et décortiqué par Pierre Nsémou, tous deux critiques littéraires. «La noisette de la cité insipide» raconte l'histoire d'une jeune femme, Denise Bilongo, venue de Mpoutouville, pour rendre visite à ses parents. Elle est victime du vol de ses papiers d'identité et de voyage, juste à sa sortie de l'aéroport. Son père, Tolola Mpangou, qui se donne pour mission de l'aider à les retrouver, meurt, des suites d'une hypertension. Déshéritée par un membre de sa famille paternelle, elle est hébergée, en compagnie de sa



La couverture du livre.

mère, par le chef du quartier. Mais sa mère, «Mâ Julienne Yala», meurt quelques mois



Florent Sogni Zaou dédicant son nouvel ouvrage.

plus tard. Le chef du quartier qui ne contrôle plus ses envies sexuelles, la chasse, pour avoir refusé ses avances... Au-delà de toutes ces turpitudes, une personne de bonne volonté va lui restituer ses effets perdus. Elle retournera, enfin, à Mpoutouville. Pour la présentatrice, Florent Sogni Zaou dépeint, dans son œuvre, l'organisation sociale de son temps. Son roman

«apparaît, à la fois, comme un cri de révolte et une parole d'espoir. Révolte contre les tares et les blessures qui gangrènent la République de Mabalouka-Ntangou». En effet, après la lecture de ce roman, le thème qui a le plus marqué Ninelle Balenda, c'est «le népotisme». C'est-à-dire, «le fait de privilégier les siens, lorsqu'on arrive au pouvoir, lorsqu'on est nommé à un

poste juteux».

Abondant dans le sens critique du roman, Pierre Nsémou, dit «Saint Pierre des mots», n'a pas été avare de mots. S'agissant, par exemple, de l'écriture et autre aspect stylistique de l'œuvre. «Le roman s'ouvre par un prologue qui, traditionnellement, est considéré comme une partie préliminaire d'une pièce de théâtre, d'un film ou d'un récit présentant les faits antérieurs à l'action de l'œuvre elle-même. Or, dans son prologue, l'auteur présente, ni plus, ni moins qu'un résumé d'une forte densité émotionnelle, de l'intrigue de l'œuvre, jusqu'à nous ôter le plaisir du suspense auquel il nous a habitué par le passé, quand à la fin des histoires de ses romans antérieurs, les lecteurs suspendus, lui réclamaient, de manière intempestive, la suite et la fin de ses merveilleuses aventures. Ici, le prologue tue le suspense, tue l'intrigue, tue la joie du lecteur féru de fortes sensations...un

prologue n'est pas un monologue où l'on parle à soi, mais un propos, attirant l'autre sur le propos majeur, sérieux...», a-t-il commenté.

Répondant sur le choix du titre «La noisette de la cité insipide», Florent Sogni Zaou estime que Denise Bilongo (personnage principale), après avoir perdu ses papiers, repart à la maison parentale où il y a un noisetier. Pendant sa jeunesse, elle se rappelle que ce sont ses parents qui lui cueillaient des noisettes. Mais cette fois-ci, elle se retrouve en face de deux tombes (ses parents)... Elle constate que les rejets du noisetier qu'elle ramasse n'ont plus le même goût. Or, «les noisettes que les parents cueillaient et cassaient pour elle, c'était l'amour des parents... et donc, tous ce qu'elle trouve après : le monde, la vie, etc. deviennent insipides», a-t-il expliqué.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

ETUDE Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE
B.P: 4866, Tél.: (242) 06 667 00 66/06 473 30 79
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail : masselotnotaire@gmail.com

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 06 septembre 2016, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée: CHINE CONGO MINERAL INTERNATIONAL-SA avec Conseil d'Administration, aux caractéristiques :

- **Dénomination:** CHINE CONGO MINERAL INTERNATIONAL-SA avec Conseil d'Administration ;

- **Forme de la société:** Société Anonyme avec Conseil d'Administration ;

- **Capital social:** 10.000.000 F. CFA ;

- **Siège social:** A Pointe-Noire, Avenue de l'Aéroport, en diagonale de la pharmacie Longchamp, Téléphone : (00242) 06 927 11 11/05 518 64 64.

- **Objet social:** Exploration, exploitation et commercialisation de l'or et d'autres métaux précieux; Recherche minière; Appui/conseil, suivi et consultation en matière

minière; Autres activités se rattachant, directement ou indirectement, à l'activité minière; Commerce; Import-export de tout produit ou matériel liés à l'exploitation et l'exploration minière;

- **Durée:** 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM ;

- **Enregistrement:** À Pointe-Noire, sous le numéro 6592, Folio 175/25, en date du 04 octobre 2016 ;

- **Dépôt:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, sous le n° 16 DA 746 du 18 octobre 2016 ;

- **Immatriculation:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/PNR/16 B 1305 du 18 octobre 2016.

- **Gérance:** Monsieur HU Jingchang est nommé Président Directeur Général de la société, pour une durée de 02 ans.

Pour avis,
Maître Maurice MASSELOT,
NOTAIRE

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA
NOTAIRE
Sis au 1er étage, Galerie Marchande de l'ARC, Avenue William Guinet,
Centre-Ville Brazzaville-
République du Congo
B.P.: 14262 - Tél.:05 551/36/01 - 06 650/53/28

INSERTION LEGALE

«CONGO LOGISTIC & CONSTRUCTIONS»

«Société à Responsabilité Limitée»
Au capital de Dix Millions (10.000.000) de F. CFA
Siège social: 1er étage de la galerie marchande de l'ARC, Centre-ville,
Brazzaville, République du Congo

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire à Brazzaville, le trois juin deux mil seize, il a été constitué, conformément à l'Acte Uniforme portant Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), une Société à Responsabilité Limitée dénommée: «CONGO LOGISTIC & CONSTRUCTIONS», enregistrée à Brazzaville aux domaines et timbres de EDT Plaine, en date du quatorze juin deux mil seize, sous folio 103/3 N°1246.

La société a pour objet, en tous pays et plus particulièrement en République du Congo:

- Import-Export ;
 - logistique-Transport ;
 - Manufacture;
 - Bâtiment-Travaux Publics & Génie Civil ;
 - Construction, réhabilitation, décoration d'immeubles, villas, bureaux ou appartements;
 - Prospection, recherche;
 - Prestation de Services;
 - Commerce Général.
- Et, généralement, toutes opérations

financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires connexes ou annexes, susceptibles à en faciliter la réalisation, l'extension et le développement ;

Capital social: Dix millions (10.000.000) de F. CFA ;

Durée de la société: 99 ans ;

Siège social: 1er étage de la galerie marchande de l'ARC, Centre-ville Brazzaville (République du Congo) ;

Gérance: La société a pour gérant Monsieur KHODR Kamal ;

RCCM: sous le n° RCCM CG/BZV/16 B 6523 du 22/06/2016.

Pour insertion,

**Maître Hortense
MVINZOU LEMBA**

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA
NOTAIRE
Sis au 1er étage, Galerie Marchande de l'ARC, Avenue William Guinet, Centre-Ville Brazzaville-
République du Congo
B.P.: 14262 - Tél.:05 551/36/01 - 06 650/53/28

INSERTION LEGALE

«EQUALITY» S.A.R.L.U
«Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle»
Au capital d'Un Million (1.000.000) de F. CFA
Siège social: 09, rue Kingoma - La base, Mfilou
Brazzaville, République du Congo

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire à Brazzaville, le neuf septembre deux mil seize, il a été constitué, conformément à l'Acte Uniforme portant Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée: «EQUALITY», enregistrée à Brazzaville aux domaines et timbres de EDT Plaine, en date du treize septembre deux mil seize, sous folio 161/14 N°2019.

La société a pour objet, en tous pays et plus particulièrement en République du Congo:
- Conseil d'Entreprise.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher,

directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires connexes ou annexes, susceptibles à en faciliter la réalisation, l'extension et le développement ;

Capital social: Un million (1.000.000) de F. CFA ;

Durée de la société: 99 ans ;

Siège social: 09, rue Kingoma - La base, Mfilou, Brazzaville (République du Congo) ;

Gérance: La société a pour gérant Monsieur MPELO MANKOU Vérone Perseval ;

RCCM: sous le n° RCCM CG/BZV/16 B 6671 du 22/09/2016.

Pour insertion,
**Maître Hortense
MVINZOU LEMBA**

CABINET GRANT THORNTON CONGO
(EX-GKM Audit & Conseil)

ANNONCE LEGALE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1.000.000 FRANCS CFA
«S.I.P.S.C-SARL U»

Siège social: 81, Rue Kouanga Makosso, S/C Cabinet Grant Thornton Congo, B.P: 673
Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM CG/PNR/15 B 425.

NOMINATION D'UN COGERANT

Par décision de L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 05 Septembre 2016, il a été pris acte de la nomination de Monsieur REN ZHAOLAN, né le 26 Octobre 1964 à HENAN, en République Chine, de la nationalité Chinoise, titulaire du Passeport N° PE 0 791690, en date du 27 Octobre 2015 et expirant le 27 Octobre 2020, en qualité de Cogérant de la société SINOPE INTERNATIONAL PETROLEUM SERVICE CONDO SARLU, qui déclare avoir accepté la responsabilité qui vient de lui être confiée, en précisant qu'il n'est frappé d'aucune incapacité ou d'interdiction

susceptible de l'empêcher d'exercer cette fonction, à compter du 05 Septembre 2016, pour une durée indéterminée, en collaboration avec Monsieur LIN YAFEI, Gérant principal et premier de la société.

Mention en sera faite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Pour Avis et Mention,

**Cabinet GRANT
THORNTON
CONGO
(EX-GKM Audit
& Conseil)**

Renouvellement des fédérations sportives

Fin de série et lancement de l'olympiade 2017-2020

Avec la réélection de Marien Ikama Ngouabi, à la tête de la Fédération congolaise de judo, et l'arrivée, pour la première fois, de Jean-Marie Okoua, aux commandes de la Fédération congolaise de tennis de table, samedi 5 novembre, le mouvement sportif congolais est presque refait dans son ensemble. Et, sans tarder, le ministre des sports et de



Marien Ikama Ngouabi réélu à la Fécjuda

l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, a lancé, officiellement, la prochaine olympiade en présence des responsables de toutes les fédérations et de certains invités, les anciens ministres Claude Ernest Ndalla «Graille» et Gabriel Oba Apounou, ainsi que le conseiller aux sports du président de la République, Pascal Akouala Goélot. Cependant, deux fédérations (Jujitsu et taekwondo), excepté, évidemment, celle de football qui est



Le ministre Léon Alfred Opimbat.

considérée comme «une fédération à part», n'ont pas encore tenu leurs assises. Pour l'une d'elles, des dérives intolérables bloquent le déroulement de l'assemblée. Ce ne saurait tarder pour compléter le tableau général de restructuration des instances dirigeantes du sport congolais, a déclaré le ministre des sports, obligé de présider le début de l'assemblée élective de la fédération de judo en raison des menaces de perturbation qui ont entouré son déroulement normal. On le voit, la mise en place des fédérations n'a pas été aussi aisée pour certaines d'elles.

Au handball, où s'étaient multipliés les blocages et contestations, les choses ne sont rentrées dans l'ordre qu'après un report.

Au judo, où commençait à s'installer l'impasse, la situation est également réglée. Il fallait, bien sûr, pour le chef du département des

sports, calmer les passions pour éviter le grabuge et, peut-être, le carnage. Qui sait. En tout cas, il y a eu, finalement, plus de peur que de mal.

La fédération de taekwondo est, malheureusement, comme une plaie frontale difficile à dissimuler. Elle n'a, jusque-là, pas livré son verdict après plus d'une semaine de suspension des travaux par le département des sports. Samedi 5 novembre 2016, la tension est de nouveau montée d'un cran, alors que la veille les deux candidats en lice pour le perchoir avait convenu du corps électoral. Le Complexe sportif de Kintélé était chauffée à blanc par des partisans dressés, embrigadés de gré ou de force, munis des armes blanches (ou de guerre) dissimulées, qui se sont résolus d'empêcher l'entrée en salle des délégués du camp adverse. Que de menaces voilées



Jean-Marie Okoua (Tennis de table).

ou claires...même de mort à l'endroit de ces derniers. Le gâchis était savamment planifié. C'est inacceptable!

Quoiqu'il en soit, les contours sont dorénavant tracés, pour la prochaine olympiade que le ministre des sports a lancée, le lundi 7 novembre 2016. Il revient aux différents présidents et leurs comités exécutifs respectifs de se mettre résolument au travail. Ils ont du pain sur la planche pour transformer en actes concrets toutes les promesses électorales ou électoralistes. Ils ont quatre ans, pour le faire. C'est, à la fois, beaucoup et peu. Ceux qui s'écarteront des schémas scientifiques de la modernité, manqueront de temps et fondront comme beurre au soleil à l'heure des bilans. La balle est dans leur camp.

Nzango moderne

Cette contestation qui re-secoue la fédération

L'assemblée générale élective qui a porté Aminata Sophie Vallerie Ella Cissé à la présidence de la Fédération congolaise de Nzango moderne, le 29 octobre 2016, a réveillé les vieux démons de la contestation. Des membres de la fédération sortante, comme Guy Noël Passi Titov, et des ligues départementales, réunis en collectif, ne reconnaissent pas sa victoire et demandent l'invalidation des élections.

Les frondeurs ont initié une motion de contestation sur le mauvais déroulement, selon eux, des assemblées générales ordinaire et élective de la Fédération congolaise de Nzango tenues les 28 et 29 octobre 2016. Ils l'appuient en relevant plusieurs irrégularités ayant entaché, selon eux, le déroulement des deux assemblées: «La suspension inopinée de l'assemblée générale ordinaire par M. Longué (représentant du ministre des sports); la non maîtrise du corps électoral, par l'assemblée ordinaire; la violation de la circulaire 143 par le secrétariat technique sur le corps électoral à propos des dispositions non citées dans ladite circulaire; l'expulsion autoritaire de la salle d'une candidate demandant la parole avec courtoisie; la non-adoption du communiqué final sanctionnant les travaux de l'assemblée générale ordinaire, etc.».

Tenant compte de ces griefs, les contestataires, qui sont, pour certains, membres de la fédération sortante, pour d'autres, membres des ligues de la Cuvette, du Kouilou, de Pointe-Noire, du Niari, de la Bouenza, de Brazzaville et du Pool, sollicitent «avec la plus grande fermeté l'annulation pure et simple de cette élection faite en l'absence des autres candidats et autres électeurs, une clarification du corps électoral, en général, de celui de la Lékoumou, la Likouala, la Cuvette, les Plateaux, en particulier; la mise en place d'une commission ad hoc avec pour mission principale, entre autres, éventuellement, d'organiser des nouvelles élections dans les règles de l'art. Question de sauver l'avenir du Nzango», écrivent-ils.

Comme quoi, au Nzango moderne, on s'achemine vers un procès à la C.c.a.s (Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport), l'instance nationale chargée de gérer les litiges sportifs. Une situation qui rappelle celle vécue par la même fédération, lors de sa mise en place en 2013.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU



Aminata Sophie Cissé, une élection contestée.



UNICONGO

UNION PATRONALE ET INTERPROFESSIONNELLE DU CONGO

L'Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo (Unicongo) organisera son **Assemblée Générale Ordinaire Annuelle** à Brazzaville, le jeudi 24 novembre 2016 à 10h à l'hôtel Radisson Blu.

Sont invités, tous les adhérents, les membres associés et les représentants des organismes partenaires.

Le Secrétaire Général Exécutif

Alexandre PLANELLES

OFIS store
W Revendeur agréé

Wiko

Changeons les règles du Jeu !



sunset²

LENNY 2

rainbow JAM

HIGHWAY STAR

A partir de : **55 500** XAF TTC

Garantie 12 mois

Pointe-Noire :
319, Avenue Charles De Gaulle
Brazzaville :
105, Boulevard Denis Savon-Nguesso

t.: 06 600 00 00 (PNR)
01 600 00 00 (BZV)

Livre: «Racines d'amertume», premier roman du Franco-béninois Landry Sossoumihen

Les déchirures de la double appartenance culturelle

«Racines d'amertume», le premier roman de Landry Sossoumihen, paru en 2016, aux Editions «Mon Petit Editeur», en France, est un roman pour une large part autobiographique, qui pose un regard à la fois aigu et intelligent sur l'épineuse question de l'exil et de la double appartenance culturelle. Tous deux originaires du Bénin, Vandji et Nayline sont installés à Cherbourg en Normandie depuis douze ans. Ils appartiennent aux couches aisées de la diaspora africaine en France: Vandji est médecin urgentiste au Centre hospitalier Louis Pasteur de Cherbourg, un homme compétent et entièrement dévoué à la médecine, chez qui le serment d'Hippocrate n'est pas un vain mot. Nayline, quant à elle, ancienne enseignante de lettres modernes à l'Université d'Abomey, au Bénin, a en charge la gestion matérielle du foyer et de l'éducation de leurs deux enfants.

Mais voilà qu'au fil des années d'une vie bourgeoise et bien remplie, la discorde s'installe dans le couple: Nayline veut retourner au Bénin, tandis que Vandji, sans être systématiquement opposé à cette perspective, se montre plus que circonspect. A son épouse qui lui réitère son désir de regagner le Bénin, Vandji déclare: «Les choses ne sont pas si simples. (...) Nous avons bâti ici, (...) une vie confortable aux prix de longues années de persévérance et d'un travail acharné. Tout ce que nous avons acquis, nous l'avons toujours arraché dans des difficultés sans cesse grandissantes. La vie n'a pas été tendre pour nous; tu le sais mieux

que quiconque. Tu étais là, à mes côtés, et tu as vu tout ce que nous avons enduré, pour en être là aujourd'hui. Devons-nous risquer de perdre tout cela pour un rêve?». Et de préciser plus loin: «Ce n'est pas le retour au pays qui me fait peur, mais la perte de tout ce que nous avons construit ici».

Endurer les contraintes liées au statut d'un médecin d'origine africaine en France, se battre pied-à-pied pour se faire sa place au soleil, tel est donc, aux yeux de Vandji, le seul choix qui vaille la peine d'être vécu.

Le choix de Vandji de poursuivre sa carrière de médecin urgentiste en Normandie, plutôt que de faire le saut souvent périlleux du retour en



La couverture du livre.

Afrique, suscite cette incontournable interrogation: est-il légitime, au nom de la liberté de conscience, de faire litière de la nécessité de combattre la pauvreté en Afrique et ce faisant, de se fixer dans un pays nanti pour y exercer un métier drapé de prestige et peu ou prou honnêtement rémunéré?

Plus de cinq décennies après l'avènement du processus des indépendances, l'Afrique noire reste confrontée au problème de la fuite des cerveaux vers les puissances nanties du monde occidental, et ce au détriment de ses populations. C'est ce que nous rappelle aussi et à sa manière, le captivant roman de Landry Sossoumihen, un Franco-béninois vivant à Brazzaville.

Les cadres africains de haut niveau qui décident en toute liberté de conscience de travailler dans les pays nantis d'Occident, ont-ils tort de procéder à un tel choix? Faut-il voir en eux de parfaits petits bourgeois pétris d'égoïsme et indifférents au sort des populations africaines?

Le problème mérite d'être débattu, car posons-nous franchement la question: à quoi sert, en effet, un ingénieur sorti d'une grande école française ou européenne, dans un pays en panne de croissance industrielle? A peu de chose en réalité, si ce n'est de servir de gratte-papier dans une administration pléthorique et inefficace, ou à rédiger les discours d'un ministre es-qualité de conseiller technique.

Un tel rappel ne revient nullement à se faire benoîtement le chantre du confort occidental, bien au contraire. Le roman de Landry Sossoumihen le montre bien: en France, la quête de la réussite pour les strates africaines instruites et hautement qualifiées est loin d'être exempte de contrariétés: un cadre africain a beau mériter sa place dans le secteur de compétence qui est le sien, aimer son métier et l'exercer avec allant et enthousiasme, la tendance de la société in fine est de lui signifier qu'il reste malgré tout un étranger qui prend le

travail des Français: force est d'admettre que la couleur de la peau, la barrière de la race et de la culture demeurent encore des handicaps dans la France d'aujourd'hui.

Qui plus est, quelle que soit la qualité de son travail, le cadre africain ne jouit pas comme il se devrait ou rarement à tout le moins, de la reconnaissance de la société; un ingénieur, par exemple, est plus perçu dans la conscience collective des Français comme un immigré venu chercher sa part de bonheur en France, que comme un technicien qui contribue concrètement à l'accroissement de la richesse nationale.

Les cadres de la diaspora africaine de France jouissent d'un statut social envié et gagnent bien leur vie; leurs enfants sont nés Français et ils ont des amis de souches française. Mieux, nombre d'entre eux aiment la France. Pourtant, ce sont des êtres le plus souvent en mal d'Afrique comme le décrit le roman de Landry Sossoumihen, des êtres qui souffrent de la déchirure du déracinement.

Evoquant l'Amicale des amis du Nord Cotentin, un groupe informel de rencontre composé en majeure partie de cadres supérieurs, ingénieurs, professeurs d'Université, avocats, etc., l'auteur a ces mots: «Ils avaient pour la plupart quitté leur pays, quelle que fut la raison, à la

recherche d'un bonheur qu'ils espéraient trouver en France. Chemin faisant, ils s'étaient rendu compte qu'ils traînaient dans le sillage de cette quête, qu'ils estimaient légitime, les ombres desséchées de leurs racines auxquelles ils s'accrochaient désespérément». On ne vit pas plus d'une décennie dans un pays comme la France, sans y laisser une part de son identité d'origine: les Africains que nous dépeint Landry Sossoumihen sont, en effet, des hommes et des femmes écartelés entre deux cultures: celle du

pays d'accueil, la France, et celle du pays d'origine. Ces hommes et ces femmes, on peut le supposer, sont conscients qu'un «homme ne peut se construire sans ses racines». Mais, nonobstant cela, ils ont pris l'option de se fixer en France, par souci de réussite sociale.

Finalement, l'ex-médecin urgentiste de Cherbourg et son épouse font le saut du retour au pays; les voilà maintenant pris dans les rets de la réalité du Bénin, leur pays d'origine, une réalité qui leur éclate au visage, avec toute la spontanéité et l'impertinence riieuse qu'on lui connaît: la corruption endémique, la démission des intellectuels, le culte de l'argent et du pouvoir, les hôpitaux sans oxygène et où tous les actes médicaux sont à la charge des patients, etc. Tandis que Vandji se trouve à l'hôpital avec sa cousine souffrant d'une crise intestinale, le docteur de service annonce les couleurs sans fioritures: «Je suis de garde depuis ce matin et les morts, on ne les compte plus. Il n'y a rien ici. Pas une seringue, ni même une compresse. Les malades doivent tout acheter. Et encore faudrait-il qu'ils trouvent ce qu'on leur prescrit».

L'ex-médecin urgentiste de Cherbourg n'est plus en France; il est maintenant au Bénin, dans un hôpital qui fonctionne la plupart du temps comme une anti-chambre de la mort. Et c'est à prendre ou à laisser!

«Racines d'amertume» est d'une brûlante actualité. A l'heure où la crise des migrants jette sur la France et l'Europe d'une manière générale ses milliers de réfugiés vrais et faux, avec les conséquences que l'on sait, la montée des tendances xénophobes et des populismes, le repli sur soi, etc., Landry Sossoumihen nous dit honnêtement ce qu'il pense de la pesante question du retour en Afrique.

Jean José MABOUNGOU

La Baule: 26 ans après

La 16ème conférence des chefs d'Etat d'Afrique et de France s'est tenue du 19 au 21 juin 1990, dans la commune de la Baule-Escoublac (Loire-Atlantique), en France. 37 chefs d'Etat africains se sont réunis autour du président français François Mitterrand. Au cours de cette rencontre, le chef de l'Etat français prononça l'un des discours des plus marquants des relations entre la France et l'Afrique. En effet, dans ce fameux discours de La Baule, le président Mitterrand invita les pays africains à adopter des réformes démocratiques. Il tenait assurément à faire passer à ses pairs un message résumé en une phrase: «Le vent de liberté qui a soufflé à l'Est devra inévitablement souffler un jour en direction du Sud. Il n'y a pas de développement sans démocratie et il n'y a pas de démocratie sans développement...». Il admet également que la démocratie devrait tenir compte des différences de structures de civilisations, de traditions, de mœurs.

Venons-en aux causes: Les bouleversements de l'environnement international provoqués par l'implosion de l'URSS et l'effondrement du communisme en Europe centrale et orientale et la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, témoignent du vent de changement qui souffle sur l'Europe de l'Est. En effet, ce vent, qui s'est conjugué aux effets dévastateurs de la crise économique et de la thérapeutique de choc imposée par les institutions financières internationales, a incontestablement fragilisé les pouvoirs africains dont les assises reposaient sur une redistribution sociale facilitée par la rente. Ayant perdu les moyens qui leur permettaient de financer les opérations de pacification sociale et les actes d'allégeance, bon nombre de dirigeants se résignèrent au pluralisme politique et se soumièrent à certaines de ses contraintes (multipartisme, organisation d'élection, consécration des libertés d'expression).

Plusieurs pays entreprennent des réformes démocratiques d'envergure,

marquant une rupture historique avec l'ère communiste. Etablissant un lien direct entre démocratie et développement, ce discours marque un changement d'approche pour la France qui liera tout son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté. Paris laisse même entendre qu'il sera tenu compte, plus que par le passé, du respect des droits de l'homme et de la démocratie, au moment des arbitrages budgétaires. Il s'agit, en fait, d'une aide accordée à ceux qui franchiront le pas du multipartisme. Plusieurs pays d'Afrique fonctionnant, à ce moment-là, avec un système de parti unique.

A cet effet, la plupart des pays poursuivent ou entreprennent un virage vers le multipartisme qui se précisera au cours des années à venir. Toutefois, certains voient dans cette diversité de partis politiques un facteur contribuant au réveil des rivalités et des tensions régionales qui vont diviser plusieurs pays au cours des années 1990. L'instauration de la démocratie



Lydie-Patricia Ondziet

comme système de gouvernance exigée par François Mitterrand s'annonce comme condition sine qua non, pour continuer à bénéficier de l'aide publique française. Cette exigence provoque des conférences nationales dans moult pays africains déjà fragilisés par les programmes d'ajustement structurel imposés par le F.m.i et la dévaluation du franc Cfa.

Face aux institutions internationales et régionales, le multipartisme exigé par François Mitterrand devient factice. Les élections que voudraient les nouvelles constitutions vont-elles favoriser réellement une démocratie de développement et d'émancipation dans une Afrique marquée encore par la pauvreté et les traditions ethniques? Car généralement en Afrique, les partis politiques sont les «propriétaires» de leur leader et qui se fondent en général sur l'ethnie. L'édification d'une véritable démocratie est mise à mal par la persistance de considérations tribales, ethniques. Il importe alors de

repenser la démocratie en Afrique, en commençant par s'affranchir du mythe selon lequel, en raison de leur organisation traditionnelle, les sociétés africaines seraient incompatibles à la démocratie.

Toutefois, la plupart des Nations africaines avant la colonisation étaient constituées en royaumes dont l'organisation n'était pas loin de celle de la monarchie parlementaire britannique. Les affaires de la cité se réglaient autour «des arbres à palabre» avec la participation des populations ou leurs représentants: c'était le temps de légiférer, de décider, de juger... Le pouvoir était délégué, les peuples étaient associés à la gestion des royaumes, on assistait déjà à une forme d'élection des chefs où il s'agissait, pour les populations, de s'aligner derrière le candidat de leur choix.

Ce modèle d'organisation sera mis à mal par la colonisation et la décolonisation. Les frontières issues de la colonisation n'ayant pas tenu compte des limites des royaumes, leurs populations se sont retrouvées disloquées entre plusieurs pays, d'où la nécessité de travailler à la construction de nouvelles Nations. Ce qui revient à dire que ces Nations ne pourront se construire qu'avec la fibre patriotique, nationaliste et une culture démocratique. Les manifestations plus ou moins violentes des Tunisiens, Egyptiens, Libyens... ont contribué à mettre la question de la démocratie à l'ordre du jour dans les pays d'Afrique noire.

Lydie-Patricia ONDZIE

Présidente de l'association la Trinité;

Présidente d'honneur du mouvement dynamique implication 2009;

Membre du collège des associations féminines de développement;

Membre de l'association panafricaine d'Aquitaine.

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassi (face au ccf)
Tél (+242) 053010238 / 05501075

Brazzaville : 03 Av Cardinal emile Biyendo (face à la Mairie)
Tél : (+242) 055501071 / 055501073

www.gxinternational.net Nos partenaires: UPS, DHL, SAP, etc.

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | LED 40" FULL HD SMART: **299 000 Fcfa** | LED 55" FULL HD SMART: **599 000 Fcfa**
 LED 48" FULL HD SMART: **399 000 Fcfa** | LED 65" FULL HD SMART: **999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix

MILCS
 Les Câblages du Sénégal
Fil TH 1,5
7.000 FCFA

MILCS
 Les Câblages du Sénégal
Fil TH 2,5
10.900 FCFA

Schneider Electric
Domaé
2.900 FCFA

legrand
Prise Kaptika
400 FCFA

legrand
Multiprise 2P+T
6.900 FCFA

legrand
Hublot Rond
4.400 FCFA

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo
 Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com